

VIVADOUR
Société coopérative agricole à capital variable
Agrément HCCA 14095 - SIREN 381 996 214 RCS Auch
Siège social: Rue de la Menoue - 32400 RISCLE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS PRISES PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 DECEMBRE 2025**

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DEUXIÈME RÉOLUTION

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté une perte de 8 105 393,32 euros se décomposant en un déficit net des opérations réalisées avec les tiers non associés de 444 102,75 euros et en un déficit net des opérations réalisées avec les associés coopérateurs de 7 661 290,57 euros, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide d'imputer la perte de 8 105 393,32 euros au compte « autres réserves ».

Compte tenu du résultat de l'exercice déficitaire et de l'impossibilité de doter les réserves obligatoires, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle s'engage à compléter la réserve compensant le remboursement de parts sociales d'un montant de 99 316 euros¹ à la clôture de l'exercice prochain.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle constate que le capital social souscrit au 30 juin 2025 s'élève à la somme de 3 964 373,74 euros contre 4 063 689,74 euros au 30 juin 2024 soit une diminution de 99 316 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DOUZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Florent ESTEBENET

Florent ESTEBENET

✓ Certifié par  yousign

Président du Conseil d'administration

¹ Cf. art. R 523-5, 4° du Code rural et de la pêche maritime: 4 063 689,74 euros (montant du capital social au 30 juin 2024) contre 3 964 373,74 euros (au 30 juin 2025) soit 99 316 euros.

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : VIVADOUR S.C.A

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : Rue de la Menoue 32400 RISCLE

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

					Exercice N clos le, 30/06/2025	Exercice N-1
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC		
		Frais de développement	CX	CQ	285 839	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 904 032	207 937
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 222 875	39 427
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	46 001	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO	4 469 811	5 947 191
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	77 754 050	17 527 259
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	76 110 960	6 530 608
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 775 873	539 583
		Immobilisations en cours	AV	AW	57 121	614 270
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	15 293 992	23 689 290
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	74 410	1 104 524
		Autres titres immobilisés	BD	BE		487 891
		Prêts	BF	BG	350 386	1 358 969
		Autres immobilisations financières	BH	BI		444 792
		TOTAL (II)	BJ	BK	184 345 349	58 491 740
	ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		1 574 547
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	715 165	10 104 251
		Marchandises	BT	BU	26 071	521 919
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		16 413
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	3 983 654	52 466 639
		Autres créances (3)	BZ	CA		77 329 006
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		47 294
		Disponibilités	CF	CG		1 010 441
		Charges constatées d'avance (3)	CH	CI		1 293 150
		TOTAL (III)	CJ	CK	4 724 891	144 363 660
Comptes de Régularisation	STOCKS *	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	189 070 240	202 855 399
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise : VIVADOUR S.C.A

Néant

					Exercice N		Exercice N-1						
CAPITAUX PROPRES					Capital social ou individuel (1)	(Dont versé :	3 940 418	)	DA	3 964 374	4 063 690		
					Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	871 247	871 247		
					Écarts de réévaluation (2)		(dont écart d'équivalence :	EK		)	DC	11 992	11 992
					Réserve légale (3)				DD	5 477 181	5 477 181		
					Réserves statutaires ou contractuelles				DE	35 497 407	35 497 407		
					Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		)	DF	34 758 231	34 758 231
					Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ		)	DG	60 982 584	61 051 129
					Report à nouveau				DH	(478 058)	(478 058)		
					RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	(8 105 393)	(68 544)		
					Subventions d'investissement				DJ	1 034 223	1 238 557		
					Provisions réglementées				DK				
					TOTAL (I)				DL	134 013 788	142 422 832		
					Autres fonds propres					Produit des émissions de titres participatifs	DM	3 000 000	3 000 000
Avances conditionnées				DN									
TOTAL (II)				DO						3 000 000	3 000 000		
Provisions pour risques et charges					Provisions pour risques	DP	86 272	184 106					
					Provisions pour charges				DQ	1 682 232	1 152 228		
					TOTAL (III)				DR	1 768 504	1 336 334		
DETTES (4)					Emprunts obligataires convertibles				DS				
					Autres emprunts obligataires				DT				
					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	3 836 247	4 040 247		
					Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI		)	DV	11 271 558	12 762 659	
					Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	160	1 661		
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	25 923 284	28 799 809		
					Dettes fiscales et sociales				DY	2 407 337	2 318 825		
					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	323 763	764 821		
					Autres dettes				EA	16 484 267	19 601 664		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	3 826 493	3 176 779						
	TOTAL (IV)				EC	64 073 107	71 466 465						
	Écarts de conversion passif (V)				ED								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	202 855 399	218 225 631						
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B								
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C								
			Écart de réévaluation libre		1D								
			Réserve de réévaluation (1976)		1E								
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF	1 511 840	1 511 840						
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	53 345 248	60 075 088						
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 983 021	3 017 723						

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : VIVADOUR S.C.A								Néant	
			Exercice N					Exercice N-1	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	208 863 588	FB		FC	208 863 588	213 945 061
	Production vendue	biens	FD	61 726 366	FE	3 297 218	FF	65 023 584	75 469 517
		services	FG	12 499 219	FH		FI	12 499 219	12 098 725
	Chiffres d'affaires nets		FJ	283 089 173	FK	3 297 218	FL	286 386 391	301 513 302
	Production stockée						FM	(3 309 143)	(1 305 326)
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	197 778	210 117
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	4 745 262	4 798 335
	Autres produits (1) (11)						FQ	418 323	148 017
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	288 438 611	305 364 446
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	204 688 811	207 828 124
	Variation de stock (marchandises)						FT	(212 787)	(43 805)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	30 360 170	44 390 035
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	(13 912)	(128 994)
	Autres achats et charges externes (3)						FW	40 833 342	42 903 197
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	1 504 969	1 620 272
	Salaires et traitements						FY	7 709 536	7 152 005
	Charges sociales (10)						FZ	2 929 674	2 894 786
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements *			GA	4 325 667	4 704 873
				- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	3 039 945	2 751 307	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	403 705	337 862	
	Autres charges (12)						GE	1 083 090	474 734
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	296 652 210	314 884 396
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(8 213 599)	(9 519 950)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	103 041	828 912
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	59 410	54 839
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 012 975	2 476 427
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	709 000	608 339
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
CHARGES FINANCIERES	Total des produits financiers (V)						GP	3 884 426	3 968 516
	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	1 993 813	220 264
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 182 860	1 632 791
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	3 176 673	1 853 055	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	707 753	2 115 462	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(7 505 845)	(7 404 488)	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise : VIVADOUR S.C.A						Néant			
						Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	39 232	73 110	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital					HB	688 887	19 600 795	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC	23 935	9 935	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	752 054	19 683 839	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	564 478	270 689	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital					HF	328 271	11 957 862	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG	459 828	20 067	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	1 352 577	12 248 618	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	(600 523)	7 435 221	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ		100 500	
Impôts sur les bénéfices (X)						HK	(975)	(1 223)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	293 075 091	329 016 801	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	301 180 484	329 085 345	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	(8 105 393)	(68 544)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières			HY	435 703	348 349	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	38 668	73 078	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier			HP	23 971	39 287	
			- Crédit-bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H	83 531	32 016	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				1J	2 228 244	2 476 140	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	15 338	666 834	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX	13 059	14 000	
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD				
	(9)	Dont transferts de charges				A1	1 562 409	1 636 577	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	751 945	239 120	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6				
		Dont cotisations facultatives Madelin			A7				
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8				
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)				HS			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					Exercice N		
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Rentrées sur créances amorties							253		
VNC et produits de cession des immobilisations corporelles, incorporelles et financières						60 000	158 343		
Indemnités transactionnelles AGR et indemnités diverses						123 342			
Régularisation participation 2024							100 500		
Produits et charges exercices antérieurs						83 531	38 668		
TOTAL GENERAL						1 352 577	752 054		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N			
						Charges antérieures	Produits antérieurs		
	Régularisation sur cotisations maïs 2019 à 2023						14 876		
	Pour solde clients douteux						1 012		
	Pour solde dettes/créances Synergie					5 377	14 037		
	Régularisation Virement MSA prime inflation 2022						7 226		
	Pour solde Capital Scea Domaine Monluc liquidée						1 444		
	TOTAL GENERAL					83 531	38 668		

VIVADOUR

**Société Coopérative Agricole au capital variable
Agrément HCCA n° 14095**

Siren 381 996 214 RCS AUCH

ANNEXE AU BILAN CLOS LE 30 JUIN 2025



VIVADOUR

Le Groupe Coopératif

VIVADOUR

ANNEXE AU BILAN CLOS LE 30 JUIN 2025

1. CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE :

La société présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	202 855 399 €
Chiffre d'affaires :	286 386 391 €
Résultat :	-8 105 393 €
Nombre moyen de salariés :	201

L'exercice écoulé a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 juillet 2024 au 30 juin 2025.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 31 octobre 2025.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Les principaux événements de l'exercice écoulé sont les suivants :

✓ *Branche collecte de céréales et oléo-protéagineux et approvisionnement en agrofouritures :*

- Récolte en baisse en volume par rapport à la récolte précédente avec des problèmes de qualité rencontrés sur les maïs ;
- Cours des marchés en forte baisse ;
- Réorganisation de l'organisation sur le terrain avec la mise en place de trois régions pour l'activité grandes cultures.
- Consommation en baisse des produits d'agrofouritures en vigne ;
- Premières mises en culture soja et pois jaune pour le futur approvisionnement de la société TEXIPRO.

✓ *Branche viti-vinicole :*

- Forte baisse des rendements de la récolte 2024 et de la qualité en raison des aléas climatiques ;
- Marché en baisse compte tenu de l'effondrement des prix et de la demande, ainsi qu'une dégradation de l'environnement commercial liée aux droits de douanes et aux tensions géopolitiques ;
- Il est à noter l'acquisition par la SCA VIVADOUR de l'unité de désalcoolisation installée sur le site de Vic-Fezensac à compter du mois d'avril 2025. L'ensemble de cette installation spécifique ainsi que le site associé font l'objet d'une location au bénéfice de la société CHAI931 qui a démarré cette nouvelle activité de prestation de désalcoolisation.

✓ *Branche productions animales :*

- Arrêt de l'activité d'engraissement de lot de veaux de repousse pour se concentrer exclusivement sur l'activité de collecte-vente d'animaux ;
- Maintien d'une activité « normale » en palmipèdes gras en l'absence de nouvelles épidémies d'Influenza aviaire liée à la vaccination des canards en élevage devenue obligatoire depuis octobre 2023 ;
- Légère reprise de l'activité au 1^{er} semestre 2025 de l'activité volailles « label rouge » en raison d'un modèle économique toujours fragile ;

- Activité volailles « standard » en progression sur les volumes sur un marché porteur.
- Cession de 600 actions de la société ALLIANCE ABATTOIR D'AUCH détenues par VIVADOURL.

✓ *Branche semences :*

- L'activité multiplication de céréales à paille de la station semences de Vic-Fezensac a été transférée sur la SCA VIVADOURL depuis le 1^{er} juillet 2024 suivant la location du site et des installations par la société ACTEO au bénéfice de la société VIVADOURL, ainsi que la mutation des salariés associés à cette activité.

✓ *Branche supports :*

- Il convient de souligner que le contexte économique reste difficile pour l'ensemble des activités du Groupe VIVADOURL. Dans ce contexte, le Groupe a mis en œuvre au cours de l'exercice un plan de rupture conventionnelle collective. L'impact financier pour la SCA VIVADOURL sur les comptes clos au 30 juin 2025 est une charge de 637 K€ pour partie en exploitation (182 K€) et pour partie en exceptionnel (455 K€).
- Par ailleurs, le Groupe VIVADOURL a mis en place une solution d'affacturage destinée à mobiliser de la trésorerie. La SCA VIVADOURL fait partie des sociétés du Groupe dont l'encours client a été mobilisée à ce titre. Au 30 juin 2025, les créances cédées représentent 3 382 K€.
- Un projet de fusion avec la coopérative TERRE DU SUD a été annoncé par la Gouvernance au cours du dernier trimestre de l'exercice clos au 30 juin 2025. Cette fusion envisagée sur l'exercice prochain est soumis à l'approbation préalable des adhérents des deux coopératives et également à l'accord de l'autorité de la concurrence.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Ils respectent en particulier les dispositions de l'Autorité des Normes Comptables n°2021-01 du 7 mai 2021, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 Décembre 2016 et ceux énoncés par le plan comptable des coopératives agricoles et de leurs unions.

Conformément aux dispositions légales, la société poursuit l'application dans les comptes du présent exercice, du 01/07/2024 au 30/06/2025, des règles comptables en matière de définition, de valorisation et de dépréciation des actifs : avis CRC 2002-10 et 2004-06.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La convention comptable de la continuité d'exploitation a été utilisée pour l'établissement des comptes au 30 juin 2025. L'application de cette convention reflète la situation future estimée la plus probable et les décisions prises ou les actions envisagées visent à permettre la poursuite de l'exploitation de la société.

Seules sont exprimées les informations significatives.

4 MODES ET METHODES D'EVALUATION :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

4.1 Immobilisations nouvelles :

Les nouvelles immobilisations ont toutes été traitées selon les nouvelles normes et les règles fixées par le groupe.

- L'approche par composants est de règle pour chaque immobilisation dont le montant est supérieur à 100 000 € ;
- L'approche globale, sans décomposition, est appliquée pour les nouvelles immobilisations d'un montant inférieur à cette somme ;
- Le taux d'amortissement est celui résultant de la durée d'utilisation retenue ;
- La base amortissable est éventuellement composée de la valeur brute du bien sous déduction de sa valeur résiduelle si cette dernière est mesurable et significative. Cette valeur résiduelle sera révisée à chaque clôture d'exercice ; en cas de variation, celle-ci sera traitée de manière prospective, comme un changement d'estimation comptable.

4.2 Immobilisations incorporelles :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées généralement admises.

Les durées et méthodes d'amortissement retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Frais de recherche et développement	3 ans	Linéaire
Concessions, brevets et licences	De 3 à 20 ans	Linéaire
Logiciels	De 3 à 5 ans	Linéaire

4.3 Immobilisations corporelles :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées généralement admises.

Les durées et méthodes d'amortissement retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Aménagements des terrains	De 3 à 30 ans	Linéaire
Constructions	De 3 à 42 ans	Linéaire
Installations générales et spécifiques, agencements et aménagements divers	De 3 à 40 ans	Linéaire
Installations, matériels et outillages	De 3 à 20 ans	Linéaire
Matériel de transport – chariot élévateur - transpalette	De 3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau et mobilier	De 2 à 10 ans	Linéaire
Matériel informatique	De 2 à 5 ans	Linéaire

4.4 Immobilisations en crédit-bail

Les actifs immobilisés acquis sous forme de crédit-bail sont enregistrés en charge par le compte 612 et font l'objet d'engagements hors bilan.

4.5 Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées selon leur valeur d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise, à l'exclusion des frais engagées pour leur acquisition.

Elles font éventuellement l'objet de provision pour dépréciation pour ramener la valeur brute de ces titres à une valeur nette qui tient compte des résultats financiers de ces sociétés à la date de clôture. Pour ce faire, il a été tenu compte d'éléments patrimoniaux non activés ainsi que de la probabilité de survenance de risques externes sur les outils commerciaux ou industriels concernés.

4.6 Stocks et en-cours :

Les stocks d'approvisionnements sont évalués au coût unitaire moyen pondéré. Les consommables sont valorisés selon la méthode FIFO.

Les stocks de déchets matières premières de l'usine semences sont valorisés au prix de la céréale de consommation à laquelle ils se rapportent.

Les stocks d'animaux vivants sont valorisés à la valeur d'apport majorée du coût lié à l'engraissement.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les Stocks d'Armagnac sont classés par millésime et chaque millésime est valorisé en fonction de son ancienneté de fabrication et rapporté à l'hectolitre d'alcool pur.

Les stocks de vins ont été évalués au coût de revient. Aucune charge financière n'a été incorporée dans le coût de production. Les stocks de mouts concentrés sont valorisés au prix d'achat.

Des provisions sont constituées sur les stocks dont la valeur de réalisation se révèle inférieure au prix de revient. Il en est de même pour les stocks présentant, soit une rotation lente, soit des qualités marchandes incertaines.

De plus, des provisions sont constituées sur les stocks de vins, lorsque le prix moyen de vente potentiel est inférieur au prix de revient.

4.7 Créances et dettes :

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées en cas de risques de non-recouvrement :

- Les créances des clients sont provisionnées à 100 % dès lors que le retard de paiement excède 120 jours.
- Les créances des adhérents sont provisionnées à 50 % la première année où leur engagement n'est pas tenu en intégralité et à 100 % l'année suivante si cette situation perdure.
- En outre, les créances des adhérents sous protocole sont provisionnées à 25%.

5. IMMOBILISATIONS

5.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Frais d'établissement et de recherche	285 839 €			285 839 €
Concessions, brevets et licences	5 111 969 €			5 111 969 €
Fds de Commerce	1 262 302 €			1 262 302 €
Autres Immobilisations incorporelles	46 000 €	1 €		46 001 €
TOTAL	6 706 110 €	1 €	- €	6 706 111 €

Les frais de recherche et de développement comprennent essentiellement les coûts supportés par la coopérative en matière de processus de valorisation du maïs pour 231 899 € et les frais de conception du site web de vente en ligne.

Les concessions, brevets et logiciels concernent essentiellement des licences de logiciels utilisées sur les différentes activités de la coopérative.

Les fonds commerciaux correspondent à des indemnités de non-rétablissement et à des fonds de commerce en viticulture et en production animale. Ces fonds de commerce sont provisionnés à 100% à la clôture, sauf le fonds de commerce de 39 K€ apporté dans le cadre de la fusion avec la SCA Les Vignerons du Gerland.

Les acquisitions pour les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des licences et logiciels pour le service informatique et les filières métiers.

5.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Terrains & aménagements	9 896 017 €	619 747 €	98 764 €	10 417 000 €
Constructions	77 476 617 €	245 000 €		77 721 617 €
Constructions s/ sol d'autrui	476 120 €			476 120 €
Installations générales et agencés de construction	15 692 658 €	1 390 913 €		17 083 571 €
Installations techniques, matériel et outillage	81 620 412 €	1 352 890 €	331 735 €	82 641 567 €
Installations générales et agencés divers	128 507 €			128 507 €
Matériel de transport	1 678 410 €	85 634 €	4 769 €	1 759 275 €
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 423 991 €	38 977 €	36 328 €	2 426 640 €
Emballages	1 035 €			1 035 €
Immobilisations corporelles en cours	1 738 164 €	596 888 €	1 663 661 €	671 391 €
TOTAL	191 131 931 €	4 330 049 €	2 135 257 €	193 326 723 €

Les principaux flux d'acquisition pour les immobilisations corporelles concernent notamment :

- Des investissements pour les productions animales à hauteur de 375 K€, notamment des aménagements à la miellerie et la rénovation de l'abattoir de SAMATAN (isolation, rénovation des sols et matériels spécifiques) ;
- Des investissements pour la filière viticole à hauteur de 1 920 K€, notamment des aménagements et le matériel spécifique relatifs à l'unité de désalcoolisation et au chai associé à cette activité, des achats de terres, des vignes & plantations, ainsi que divers matériels spécifiques pour les caves, du matériel de bureau et informatique ;
- Des investissements pour la filière territoriale à hauteur de 0.76 M€ : diverses installations et matériels spécifiques pour les dépôts et les silos, notamment à Riscle, Le Houga, Masseube, Maubourguet, Riscle et MSO ;
- Des investissements pour la filière semence à hauteur de 0.5 M€ : toiture, divers aménagements et matériels spécifiques pour l'usine semence ;
- Des investissements pour la ferme à hauteur de 99K€ pour la réfection du chemin d'accès et du matériel de bureau et informatique ;
- Des investissements pour le siège à hauteur de 80 K€ essentiellement des aménagements et du mobilier de bureau, ainsi que du matériel informatique.

Les sorties de l'exercice ressortent à 472K€ en valeur brute et correspondent à :

- Des mises au rebut pour 154 K€ correspondant à du matériel et outillage, du matériel de bureau et informatique, ainsi que de l'arrachage de vignes ;
- Des cessions pour 318 K€ en valeur brute, notamment du matériel viticole, des bennes et du matériel agricole. Les cessions ont été réalisées pour un montant de 98 K€ générant une plus-value de 98 K€.

Les immobilisations en cours ressortent à 671K€ au 30 juin 2025 et concernent notamment des travaux au niveau des productions animales pour 64 K€ (fin de chantier Samatan et matériels spécifiques), des travaux en cours sur l'usine Semences pour 118 K€ (Toiture, clôture et bandes transporteuses), divers aménagements sur les installations spécifiques de la filière territoriale pour 291 K€ (Riscle, MSO, Plaisance & Le Houga), les travaux en cours sur le nouvel SI métier de la filière viticole (129 K€) et divers matériels, logiciels et matériels informatiques pour le Siège pour 69 K€.

5.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Titres de participations	38 052 748 €	200 €	60 000 €	37 992 948 €
Parts de coopératives	115 606 €	9 €		115 615 €
Parts d'unions coopératives	874 719 €			874 719 €
Comptes courants / Créances rattachées aux participations	943 934 €	235 000 €		1 178 934 €
Total participations	39 987 006 €	235 209 €	60 000 €	40 162 215 €
Parts de banques et org. financiers	474 500 €	13 391 €		487 891 €
Total autres Immos financières	474 500 €	13 391 €	0 €	487 891 €
Prêts aux adhérents	1 831 458 €	504 403 €	626 617 €	1 709 244 €
Prêts au Personnel	0 €			0 €
Prêts de titres	110 €			110 €
Fonds de garantie	249 366 €	507 820 €	590 033 €	167 153 €
Dépôts et cautionnements	17 238 €			17 238 €
Créances diverses	260 400 €			260 400 €
Total Prêts et autres Immos finan.	2 358 572 €	1 012 223 €	1 216 650 €	2 154 145 €
TOTAL	42 820 079 €	1 260 823 €	1 276 650 €	42 804 252 €

Il est à noter le versement d'une avance de fonds au bénéfice de la société ALLIANCE ABATTOIR GERS à hauteur de 235 K€.

De plus, suivant la mise en place de l'affacturage au sein de la société VIVADOURL, le fonds de garantie sur l'encours cédé au 30 juin 2025 s'établit à 167 K€ à la clôture.

Les participations se répartissent comme suit :

- UNIONS

	Montant brut
Union INVIVO	859 420 €
Semences de France	9 700 €
Autres	5 599 €
Total	874 719 €

- **PARTS DE COOPERATIVES**

	Montant brut
MAISADOUR	19 056 €
MAISADOUR Parts d'Epargne	5 183 €
VAL DE GASCOGNE	8 630 €
GERSYCOOP	7 063 €
La GARDONNENQUE	9 114 €
FONCALIEU	8 421 €
ABATTOIR COMMINGES	20 000 €
GROUPEMENT PRODUCTEUR	17 510 €
Autres	20 637 €
Total	115 614 €

- **TITRES DE PARTICIPATIONS**

	% détenu	Montant brut
AGRO PARTICIPATIONS AB	100,00%	28 698 639 €
SUD OUEST ALIMENT	20,06%	7 776 593 €
CHATEAUX TERROIRS VASCONS	11,39%	748 096 €
MAISICA	3,40%	39 716 €
OCEOL	10,75%	49 311 €
SCEA ST CHRISTOPHE	27,00%	13 500 €
OVALIE INNOVATIONS	52,00%	26 000 €
NUTRICIA	21,00%	129 780 €
ALLIANCE ABATTOIR D'AUCH	24,77%	52 900 €
BONDUELLE		49 981 €
AUTRES		408 432 €
Total		37 992 948 €

Les créances rattachées à des participations (avances en comptes courants) se détaillent ainsi au 30 juin 2025 :

	Montant Brut
ALLIANCE ABATTOIR D'AUCH	235 000 €
OVALIE INNOVATION	940 000 €
Autres	3 934 €
Total	1 178 934 €

6. AMORTISSEMENTS :

Les amortissements sont détaillés dans le tableau ci-dessous et sont constitués d'une dotation au titre de l'exercice pour un montant de 4 325 667 €.

Nature	Valeur début exercice	Reclassement	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Frais de recherche et développement	285 839 €				285 839 €
Concessions brevets et licences	4 668 652 €		235 381 €		4 904 033 €
Fonds commercial	19 650 €				19 650 €
Autres immobilisations incorporelles	46 000 €		1 €		46 001 €
Aménagements s/ terrains	4 306 999 €		212 445 €	49 634 €	4 469 810 €
Constructions	65 588 675 €		1 036 406 €		66 625 081 €
Constructions s/ sol d'autrui	298 775 €	66 034 €	5 830 €		370 639 €
Installations générales et agencés de construction	9 848 783 €	- 66 034 €	975 581 €		10 758 330 €
Installations techniques, matériel et outillage	74 831 747 €		1 608 589 €	329 376 €	76 110 960 €
Installations générales et agencés divers	128 399 €		108 €		128 507 €
Matériel de transport	1 406 502 €		100 231 €	4 769 €	1 501 964 €
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 029 600 €		151 095 €	36 328 €	2 144 367 €
Emballages	1 035 €				1 035 €
TOTAL	163 460 656 €	- €	4 325 667 €	420 107 €	167 366 216 €

7. STOCKS :

Les stocks sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Fournitures consommables	1 574 547 €		1 574 547 €
En cours production de biens	- €		- €
Produits finis	10 819 416 €	715 165 €	10 104 251 €
Matières et marchandises	547 990 €	26 071 €	521 919 €
TOTAL	12 941 953 €	741 236 €	12 200 717 €

Les provisions sur stocks s'élèvent à 741 236€ au 30 juin 2025 et concernent essentiellement les stocks de vin, de matériel d'élevage et de conserves Fleurons de Samatan.

8. EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS

Non applicable

9. ETAT DES CREANCES :

Le tableau ci-dessous présente l'état des créances à la clôture.

Nature	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts (1) (2)	1 709 354 €	681 337 €	1 028 017 €
Autres immobilisations financières	444 792 €	444 792 €	
Clients douteux et litigieux	3 083 072 €	3 083 072 €	
Autres créances clients	53 367 222 €	53 367 222 €	
Créances représentatives de titres prêtés		0 €	
Personnel et comptes rattachés	1 345 €	1 345 €	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 809 €	2 809 €	
Impôts sur les bénéfices	2 198 €	2 198 €	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 783 613 €	1 783 613 €	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		0 €	
Divers	0 €	0 €	
Groupe et associés (2)	71 707 112 €	71 707 112 €	
Débiteurs divers	3 831 929 €	3 831 929 €	
Charges constatées d'avance	1 293 150 €	1 293 150 €	
TOTAL	137 226 596 €	136 198 579 €	1 028 017 €

10. PRODUITS A RECEVOIR :

Les produits à recevoir sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature	Montant brut
Fournisseurs avoirs à recevoir	2 592 156 €
Clients factures à établir	3 055 660 €
adhérents factures à établir	281 315 €
Intérêts courus sur prêts	12 051 €
Divers produits à recevoir	196 710 €
Etat - Produits à recevoir	
Etat - CET	
TOTAL	6 137 892 €

11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :

Les charges constatées d'avance pour un montant de 1 293 150 € sont détaillées dans le tableau ci-dessous. Elles comprennent uniquement des dépenses d'exploitation.

Nature	Montant brut
Locations immobilières	
Location matériel	8 381 €
Assurance	273 684 €
Transport Collecte récolte N+1	2 292 €
Intérim	93 298 €
Maintenance et assistance	99 762 €
Petits matériels	8 770 €
Aides aux cultures plantations (ex VDG)	555 942 €
Cotisations et abonnements	5 405 €
Achats de fournitures COVID	4 650 €
Prestations extérieures	38 848 €
Droit de licence/marque brevets	190 913 €
Affranchissement/téléphonie	7 584 €
Honoraires	2 000 €
Salon exposition publicité	1 622 €
TOTAL	1 293 151 €

12. CAPITAL SOCIAL :

Le capital social souscrit au 30 juin 2025 s'élève à la somme de 3 964 374 € dont 3 940 418 € versés contre 4 063 690 € au 30 juin 2024, soit une diminution nette de 99 316 €. Il est constitué de 1 982 187 parts d'activité d'une valeur unitaire de 2 €.

Les capitaux propres d'un montant de 134 013 788 € ont évolué de la façon suivante :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Affectation résultat N-1	Valeur fin d'exercice
Capital social	4 063 690 €	92 618 €	191 934 €		3 964 374 €
Primes de fusion	871 247 €				871 247 €
Ecart de réévaluation	11 992 €				11 992 €
Réserve légale	5 477 181 €				5 477 181 €
Réserve statutaires	35 497 407 €				35 497 407 €
Réserves règlementées	34 758 231 €				34 758 231 €
Autres réserves	61 051 129 €			-68 545 €	60 982 584 €
Report à nouveau	-478 058 €				-478 058 €
Résultat de l'exercice	-68 544 €		8 105 393 €	68 545 €	-8 105 392 €
Subvention d'investissement	1 238 557 €	1 582 €	205 917 €		1 034 222 €
TOTAL	142 422 832 €	94 200 €	8 503 244 €	0 €	134 013 788 €

La subvention d'investissement fait l'objet d'un amortissement sur 10 ans correspondant à la durée moyenne d'amortissement des immobilisations financées par cette subvention (CEE sur Groupes Froid Vic et Cazaubon).

La provision pour ristournes s'établit à 14 158 € au 30 juin 2025 et résulte des dotations et prélèvements issus des affectations de résultat de juin 2018 à juin 2021. La provision pour intérêts aux parts s'établit à 102 652 € au 30 juin 2025 et résulte de dotations antérieures à l'exercice clos au 30/06/2010 et un prélèvement issu de l'affectation de résultat du 30 juin 2016.

13. PROVISIONS :

Les provisions et dépréciations sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Provisions pour litiges	0 €			0 €
Provision pour pension et obligations	1 152 228 €	256 491 €	252 039 €	1 156 680 €
Autres provisions pour risques ou charges	184 106 €	585 552 €	157 835 €	611 823 €
Total provisions pour risques et charges	1 336 334 €	842 043 €	409 874 €	1 768 503 €
Dépréciation immobilisations incorporelles	1 203 225 €			1 203 225 €
Dépréciation immobilisations corporelles	57 121 €			57 121 €
Dépréciation titres mis en équivalence	19 492 €			19 492 €
Dépréciation titres participations	14 223 500 €	1 760 000 €	709 000 €	15 274 500 €
Dépréciation autres immobilisations financières	220 983 €	203 813 €		424 796 €
Dépréciation stocks	1 453 580 €	741 236 €	1 453 580 €	741 236 €
Dépréciation créances	3 028 279 €	2 298 709 €	1 343 334 €	3 983 654 €
Total provisions pour dépréciation	20 206 180 €	5 003 758 €	3 505 914 €	21 704 024 €
TOTAL GENERAL	21 542 514 €	5 845 801 €	3 915 788 €	23 472 527 €

Le total des autres provisions pour risques et charges d'un montant de 611 824 € destiné à couvrir certaines incertitudes inhérentes à l'activité de la coopérative et de ses filiales se détaille comme suit :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Provisions pour pertes à terminaison	- €			- €
Provisions pour risques s/ prêts adhérents	36 206 €	30 000 €	9 935 €	56 272 €
Provisions pour risque Viti	- €			- €
Provisions pour risque désherbage	14 000 €		14 000 €	- €
Provision pour risques germination	- €	15 000 €		15 000 €
Provisions pour risques mélange semences	55 000 €		55 000 €	- €
Provisions pour risques litige labo semence	78 900 €		78 900 €	- €
Provisions pour risques accident travail		15 000 €		15 000 €
Provisions pour charges Rupture Conventionnelle collective	- €	525 552 €		525 552 €
TOTAL	184 106 €	585 552 €	157 835 €	611 824 €

Il est à noter que la dotation de la provision RCC a été comptabilisée en exploitation pour 117 K€ et en exceptionnel pour 408 K€.

14. EMPRUNTS :

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Le détail des emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine se présente comme suit :

Nature	Capital Départ	Capital restant dû	Part à - 1 an	Part de 1 à 5 ans	Part à + de 5 ans
Total Fonds Participatifs	3 000 000 €	3 000 000 €	0 €	0 €	3 000 000 €
Emprunts ex-SAS CSJ	410 000 €	134 012 €	42 458 €	91 554 €	0 €
Emprunts ex SCI GERLAND	345 000 €	138 308 €	24 495 €	104 596 €	9 217 €
Emprunts ex SCA VDG	1 345 000 €	548 385 €	107 258 €	382 108 €	59 020 €
Emprunts Participatifs	10 000 000 €	10 000 000 €		7 500 000 €	2 500 000 €
Emprunts FINADOUR	14 800 000 €	569 011 €	487 806 €	81 205 €	0 €
Total Emprunts	26 900 000 €	11 389 716 €	662 017 €	8 159 461 €	2 568 237 €
Dépôts de garanties reçus		6 100 €			6 100 €
Total Dépôts de garanties	0 €	6 100 €	0 €	0 €	6 100 €
Intérêts courus		75 259 €	75 259 €		
TOTAL GENERAL	29 900 000 €	14 471 075 €	737 276 €	8 159 461 €	5 574 337 €

La coopérative n'a souscrit aucun nouvel emprunt au cours de l'exercice auprès du GIE FINADOUR. Les emprunts en cours, souscrits auprès du GIE FINADOUR, sont à échéance trimestrielle ou mensuelle.

Par ailleurs, la coopérative n'a souscrit aucun nouvel emprunt au cours de l'exercice auprès d'un organisme bancaire tiers.

Le montant des remboursements de l'exercice s'élève à 1 628 552 €.

Pour rappel, la SCA VIVADOUR a bénéficié d'un emprunt participatif France RELANCE auprès du Crédit Lyonnais pour un montant de 10 M€ souscrit en juin 2023 et SOFIPROTEOL avait souscrit aux titres participatifs émis par la SCA VIVADOUR en date du 24 avril 2024 pour un montant de 3 M€.

15. ETAT DES DETTES :

Le tableau ci-dessous présente l'état des dettes à la clôture.

Nature	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi	2 983 021 €	2 983 021 €		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + d'un an	853 226 €	206 732 €	578 257 €	68 237 €
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	10 617 849 €	536 644 €	7 581 205 €	2 500 000 €
Fournisseurs et comptes rattachés	25 923 284 €	25 923 284 €		
Personnel et comptes rattachés	944 400 €	944 400 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	857 317 €	857 317 €		
Impôts sur les bénéfices		0 €		
Taxe sur la valeur ajoutée	271 288 €	271 288 €		
Obligations cautionnées		0 €		
Autres impôts, taxes et assimilés	334 331 €	334 331 €		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	323 763 €	323 763 €		
Groupe et associés (2)	653 709 €	653 709 €		
Autres dettes	16 484 267 €	16 484 267 €		
Dette représentative de titres empruntés		0 €		
Produits constatés d'avance	3 826 493 €	3 826 493 €		
TOTAL	64 072 948 €	53 345 249 €	8 159 462 €	2 568 237 €

Le tableau ci-dessous présente l'état des caisses de péréquation au cours de l'exercice clos au 30 juin 2025 :

Caisses de risques (en €)	Solde N-1	Crédit	transfert caisse	Débit	Solde N
Mais semences	1 378 798 €	178 981 €		67 599 €	1 490 180 €
Tournesol semences	97 333 €				97 333 €
Mais Doux	86 773 €	25 992 €		27 260 €	85 505 €
Mais Doux Bio	7 329 €	1 411 €		3 360 €	5 380 €
Canetons	118 545 €	94 208 €		22 976 €	189 777 €
Oisons	-67 264 €	175 €			-67 089 €
Canetons éleveur/gaveur	22 598 €				22 598 €
Gras	-9 258 €	22 632 €		137 971 €	-124 597 €
Poulets LABEL	35 586 €	75 239 €	29 491 €	8 152 €	132 164 €
Pintades LABEL	91 687 €	5 544 €		14 614 €	82 617 €
Productions festives	123 046 €	7 830 €		8 722 €	122 154 €
Cailles	74 005 €		-74 005 €		0 €
Poulets standard	-8 509 €	25 761 €	44 514 €	6 852 €	54 914 €
Poules Pondeuses	4 832 €	1 683 €			6 515 €
œuf	0 €	1 890 €			1 890 €
Bovins	7 591 €	997 €			8 588 €

16. CHARGES A PAYER :

Les charges à payer sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature	Montant brut
Intérêts courus sur emprunts bancaires	32 521 €
Intérêts courus sur emprunts FINADOUR	42 738 €
Fournisseurs factures non parvenues	10 862 288 €
Clients Avoirs à établir	128 669 €
Dettes pour congés à Payer	670 923 €
Participation des salariés	
Personnel autres charges à payer	272 963 €
Personnel Intéressement	
Dettes charges sociales sur congés payés	330 698 €
Organismes sociaux autres charges à payer	158 437 €
IJSS	
Etat charges à payer	253 639 €
Adhérents charges à payer	2 593 990 €
Adhérents avoirs à établir	45 260 €
Autres charges à PAYER	3 057 €
Redevance pollution diffuse à reverser	1 262 €
Taxe Phyt'eau à reverser	252 693 €
Adhérents factures non parvenues	134 785 €
Intérêts courus à payer	
Etat-taxe formation à payer	5 535 €
Etat- CET à payer	38 421 €
Indemnité Opticlimat à verser	652 €
Retenue à verser	22 313 €
TOTAL	15 850 844 €

Les charges à payer sont calculées sur la base de pièces comptables dont l'établissement est postérieur à la clôture ou sur la base d'estimations de la charge en adéquation avec les informations connues à la date de clôture.

17. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :

Les produits constatés d'avance pour un montant de 3 826 493€ sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Ils correspondent uniquement à des produits d'exploitation.

Nature	Montant brut
Production maïs récolte 2025	3 147 970 €
Production Colza récolte 2025	144 400 €
Plantation CVG	530 643 €
Sondes capacitatives weenat 2025	3 480 €
TOTAL	3 826 493 €

18. RESULTAT FINANCIER :

Le résultat financier de + 707 753 € comprend les éléments suivants :

Nature	Valeur fin d'exercice
Produits financiers de participations	103 041 €
Revenu des prêts accordés aux adhérents	59 410 €
Intérêts sur créances GIE Finadour	2 190 257 €
Revenus sur créances adhérents	812 955 €
Revenus sur créances commerciales	7 856 €
Escomptes obtenus	1 907 €
Transfert charges financières	
Reprise aux provisions pour risques	
Reprise provision sur immobilisations financières (1)	709 000 €
Total Produits financiers	3 884 426 €
Dotation sur autres immobilisations / titres et prêts (2)	1 993 813 €
Intérêts comptes courants adhérents	135 959 €
Intérêts des emprunts	797 032 €
Aides jeunes agriculteurs	89 000 €
Escomptes accordés	3 053 €
Charge financières GIE FINADOUR	15 338 €
Autres charges financières	80 744 €
Intérêts bancaires et charges assimilés	61 735 €
Total Charges financières	3 176 673 €
Résultat financier	707 753 €

Dont :

(1) Les reprises sur dépréciation des titres, dont :

SUD OUEST ALIMENT	668 000 €
NUTRICIA	41 000 €

(2) Les dotations aux provisions sur titres et prêts, dont :

AGROPARTICIPATIONS :	1 715 000 €
ALLAINCE ABATTOIR AUCH	115 500 €
Prêts agriculteurs	163 313 €

19. RESULTAT EXCEPTIONNEL :

Le résultat exceptionnel de -600 523 € comprend les éléments suivants :

Nature	Valeur fin d'exercice
Produits sur opérations de gestion	39 232 €
Produits sur opérations en capital (1)	688 887 €
Reprises sur provisions et transferts de charges	23 935 €
Total Produits exceptionnels	752 054 €
Charges sur opérations de gestion (2)	564 478 €
Charges sur opérations en capital	328 271 €
Charges sur amortissements et provisions	459 828 €
Total Charges exceptionnelles	1 352 577 €
Résultat exceptionnel	-600 523 €

Dont :

Les produits sur opérations en capital, dont :

Produits de cessions d'actifs	158 343 €
Régularisation sur Participation juin 2024	100 500 €
Refacturation aux domaines des indemnités s/ activité vigne (fermage et arrachages)	221 889 €
Quote-part reprise sur Subvention d'investissement	205 917 €

Les charges sur opérations de gestion, dont :

Aides viticultures	149 796 €
Aides productions animales	112 300 €

20. ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS :

20.1 Passif externe du GIE FINADOUR :

Engagement lié à la qualité d'associé dans le GIE FINADOUR concernant le passif externe du groupement à l'égard des tiers.

Nature	Montant
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	171 882 587 €
Fournisseurs tiers	2 244 181 €
Dettes fiscales et sociales	1 883 509 €
Dettes sur immobilisations	€
Autres dettes	€
TOTAL	176 010 277 €

20.2 Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière

A la clôture du présent exercice, la provision destinée à couvrir les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière a été actualisée à hauteur de 1 156 680 €. Son montant est révisé chaque fin d'exercice en prenant les hypothèses suivantes :

- Engagement déterminé selon l'ancienneté acquise par chaque membre du personnel présent à la date du 30 juin 2025.
- Evaluation à partir des données de salaires du mois de mai 2025 et selon la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite.
- L'hypothèse retenue étant le départ du salarié remplissant les conditions pour bénéficier d'une retraite à taux plein à l'âge de 64 ans, à son initiative, avec majoration de charges sociales à taux plein (44.3 % observé en moyenne sur le groupe en 2024-2025).
- Critères retenus : Table de mortalité 2020-2022 de l'INED, taux de Turn Over : 7.8 %, taux d'évolution des salaires : 2 %, taux d'actualisation : 3.66 %.

20.3 Engagements financiers donnés

Les engagements donnés / Cautions en faveur des adhérents sont les suivants :

Bénéficiaires	Objet	Montant garanti en principal	Encours garanti au 30/06/2025	Échéance	Nature de l'engagement
C.A Pyrénées Gascogne	Convention AVILOR	934 465 €	335 816 €	01/02/2038	Cauton solidaire
C.A Pyrénées Gascogne	Convention AVILOR	1 990 226 €	1 267 245 €	28/08/2044	Cauton simple
Gascogne	poulet végétal	1 493 000 €	621 631 €	31/08/2028	Cauton solidaire
C.A Pyrénées Gascogne	Convention prêts adhérents VITI	145 360 €	24 643 €	25/08/2025	Cauton Simple
CA Aquitaine	Financement bâtiment élevage PA	367 716 €	223 185 €	22/01/2040	Cauton simple
CIC SUD OUEST	Financement bâtiment	33 141 €	33 141 €	29/04/2030	Cauton solidaire
Crédit Mutuel	élevage PA bâtiment poulet Label	64 000 €	12 358 €	30/04/2027	Cauton simple
Crédit Mutuel	Cautionnement prêt	200 000 €	53 756 €	31/12/2027	Cauton simple
Total		5 227 908 €	2 571 775 €		

Les Cautions Autres données se détaillent comme suit :

Bénéficiaire	Objet	Montant garanti en principal	Encours garanti au 30/06/2025	Échéance	Nature de l'engagement
France Agrimer	Garantie sur le remboursement à échéance des effets de financement émis par la société ACTEO	50 000 000 €	14 695 000 €	30/06/2025	Cautions solidaire
AXSO	Fournisseurs d'AXSO	7 400 000 €			Cautions solidaire divisé
AXSO	CAUTION Solidaire CIC	1 000 000€			Cautions solidaire
Banque Populaire occitane	Cautions prêt AGRIBIO Silo de stockage	540 000 €	193 608 €	31/08/2031	Cautions solidaire
Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées	Cautions prêt AGRIBIO Silo de stockage	563 000 €	194 464 €	31/07/2029	Cautions solidaire
Caceis	Garantie à 1ère demande	3 500 000 €			
ALLIANCE GOZOKI	Engagement remboursement titres	25 000 €		31/12/2030	

Au 30 juin 2025, le montant des intérêts des emprunts souscrits auprès du GIE FINADOUR et restant à courir est de 2 850 €.

Au 30 juin 2025, le montant des intérêts des emprunts souscrits auprès d'organismes de crédit et restant à courir est de 3 874 428 €.

Une avance de fonds a été effectuée en décembre 2024 par la SCA VIVADOUR au bénéfice de la société ALLIANCE ABATTOIR GERS. Cette avance en compte courant est bloquée pendant deux ans à compter de la date de versement.

Par ailleurs, les Autres engagements donnés au 30 juin 2025 sont :

- Lettre d'intention pour réservation ressources humaines et financières sur projet de recherche « procédé de production d'une protéine végétale » sous condition du soutien financier de la Région Midi-Pyrénées,
- Hypothèques conventionnelles & Privilèges de prêteur de deniers en garanties d'emprunts auprès du Crédit Agricole Aquitaine, Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et Banque Populaire Occitane dont le solde restant dû au 30 juin 2025 est de 589 344€.

Enfin, le Groupe VIVADOUR a souscrit un contrat d'affacturage avec la banque postale fin juin 2024. Le montant des créances cédées par la société VIVADOUR s'établit à 3 382 321 € au 30/06/2025 et le fonds de garantie ressort à 167 154 € à la clôture.

20.4 Engagements financiers reçus

- Cautions bancaires accordées par le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne vis-à-vis de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects et concernant la filière caves de vinification pour les crédits d'entrepôts, d'expédition, de liquidation et d'enlèvement, pour un montant illimité,
 - Mise en place de warrants agricoles affectés sur les matériels financés par les prêts accordés aux producteurs pour un montant de 126 039 €,
 - Mise en place d'hypothèques affectées sur les matériels financés par les prêts accordés aux producteurs :
- ⇒ Montant à l'origine des prêts garantis : 2 001 187 €
- ⇒ Montant restant dû au 30 juin 2025 : 992 263 €
- Mise en place d'hypothèques affectées sur les matériels financés par les prêts accordés aux producteurs,
 - Montant des créances des associés coopérateurs sur des approvisionnements garantis par des warrants agricoles sur récolte au 30 juin 2025 pour un montant de 3 900 154€.

20.5 Engagement de crédit-bail

Les immobilisations en crédit-bail concernent du matériel agricole destiné à la filière viticole (matériels ex SCAVDG). Les redevances prises en charge sur l'exercice s'élèvent à 23 971 €.

Redevances prises en charges sur exercice	23 971 €
Montant HT des 6 matériels en crédit-bail	390 213 €
Cumul redevances payées au 30 juin 2025	321 726 €
Redevances restant à payer	80 917 €
Valeur de rachat	18 439 €

21. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT :

Non significatif

22. RESULTAT DES OPERATIONS AVEC LES TIERS NON-ASSOCIES :

Les opérations réalisées avec les tiers non associés ont généré un résultat brut déficitaire de - 444 102.75 €. Après prise en compte du revenu des locations, du résultat de la filière photovoltaïque, de la quote-part du résultat du GIE FINADOUR, de la SCEA St Christophe, de la boutique de Samatan, de la quote-part des frais de siège ainsi que des autres produits accessoires et charges non déductibles, le résultat fiscal de la coopérative est déficitaire à hauteur de -250 185 € générant ainsi aucune charge d'impôt au 30 juin 2025.

Compte tenu de l'absence d'impôt sur les bénéfices, le résultat net des opérations avec les tiers non associés ressort donc déficitaire à hauteur de - 444 102.75 €.

Par ailleurs, il est à noter l'établissement d'une déclaration rectificative pour la SCA VIVADOUR relative à l'exercice clos au 30 juin 2024 suivant la détection d'une erreur matérielle dans la construction du résultat fiscal. Le taux moyen Tiers non adhérent a été appliqué à tort sur la quote-part de frais et charges relative à la cession des titres de participation au lieu d'être appliqué sur le montant de la plus-value à long terme. Le résultat fiscal initialement déficitaire à hauteur de - 6 456 476 € a été corrigé pour s'établir à hauteur de 0 € au 30 juin 2024. Cette correction n'a pas d'incidence sur les comptes en l'absence d'impôt sur les sociétés compte tenu du report des déficits antérieurs.

23. VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN SALARIE :

Cadres et cadres assimilés	60
Techniciens – Agents de maîtrise	41
Ouvriers – Employés	100
TOTAL	201

24. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (DETENUES A PLUS DE 50%) :

Filiale	Val. nette comptable des titres (k€)	% de détention	Date de situation	Capitaux propres (K€)	Chiffres d'affaires (K€)	Résultat net (K€)
AGRO PARTICIPATIONS AB	18 901	100,00%	30/06/2025	18 901	0	-1 716
OVALIE INNOVATION	26	52,00%	30/06/2025	157	0	4
CASTEL DE VIDALON	0	76,00%	31/10/2023	-401	262	-303
DOMAINE D ESPLAVIS	10	99,00%	30/06/2025	-642	306	-568
MAURAS	26	95,83%	30/06/2025	-595	198	-498
SAN DE GUILHEM	10	99,00%	30/06/2025	-335	182	-299

25. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT LES COMPTES :

Respectant les obligations légales, la SCA VIVADOUR, « société mère » d'un groupe comprenant 46 sociétés dans son périmètre de consolidation établit des comptes consolidés en normes françaises.

26. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant dans les comptes de l'exercice s'élèvent à :

- Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes annuels 140 000 € HT
- Honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestation de services entrant dans les diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels 13 500 € HT

27. INDEMNITES COMPENSATRICES ALLOUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les indemnités versées au cours de cet exercice se sont élevées à 224 520 €.

Aucune avance relevant des dispositions de l'article R 524.5 du Code Rural n'a été consentie aux dirigeants de la coopérative.

28. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Nature	Montant brut
Ventes Marchandises	208 863 588 €
Ventes Productions de biens	65 023 584 €
Prestations de service	12 499 219 €
TOTAL	286 386 391 €

29. EVENEMENTS POST CLOTURE :

Il n'y a pas eu d'événement postérieur à la clôture de nature à modifier la présentation des comptes clos le 30 juin 2025.

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE VIVADOUR

Rue de la Menoue
32400 RISCLE



RAPPORT DES CO - COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE SOCIAL AU 30 JUIN 2025

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT
2 rue de Saint-Agnet
40800 AIRE SUR ADOUR

Exco FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST
24 Rue Georges Magnoac
65000 TARBES

VIVADOUR

Société Coopérative Agricole à capital variable

siège social : Rue de la Menoue - 32400 RISCLE

R.C.S. : AUCH 381 996 214



RAPPORT DES CO - COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2025

RAPPORT DES CO - COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

A l'assemblée générale de la société **VIVADOUR SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE**

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société coopérative agricole **VIVADOUR** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

cy *or*

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note de l'annexe des comptes annuels relative aux faits marquants de l'exercice et aux règles et méthodes comptables notamment le principe de continuité d'exploitation

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons ainsi plus particulièrement prêté attention :

- Aux principes comptables suivis et aux estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre société.
- A valider la réalité et l'existence des dettes et créances les plus significatives.
- A valider le principe de continuité d'exploitation

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

AUTRES INFORMATIONS

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DES CO - COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

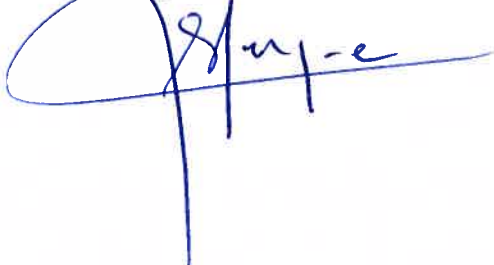
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait le 28 novembre 2025

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE D'AGEN

Jérôme LASFARGUE



EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE TOULOUSE

Christian DUBOSC



ANNEXE AU RAPPORT DES CO - COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

	30/06/2025			30/06/2024
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement	285 839	285 839		
Concessions, brevets et droits similaires	5 111 969	4 904 032	207 937	443 317
Fonds commercial (1)	1 262 302	1 222 875	39 427	39 427
Autres immobilisations incorporelles	46 001	46 001		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>6 706 111</i>	<i>6 458 747</i>	<i>247 364</i>	<i>482 744</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains	10 417 001	4 469 811	5 947 191	5 589 019
Constructions	95 281 309	77 754 050	17 527 259	17 909 163
Installations techniques, matériel et outillage industriels	82 641 568	76 110 960	6 530 608	6 788 666
Autres immobilisations corporelles	4 315 456	3 775 873	539 583	666 407
Immobilisations en cours	671 391	57 121	614 270	1 681 043
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>193 326 725</i>	<i>162 167 815</i>	<i>31 158 910</i>	<i>32 634 298</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	38 983 281	15 293 992	23 689 290	24 800 081
Créances rattachées à des participations	1 178 934	74 410	1 104 524	940 024
Autres titres immobilisés	487 891		487 891	474 500
Prêts	1 709 354	350 386	1 358 969	1 614 495
Autres immobilisations financières	444 792		444 792	527 004
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>42 804 253</i>	<i>15 718 788</i>	<i>27 085 466</i>	<i>28 356 104</i>
ACTIF IMMOBILISE	242 837 089	184 345 349	58 491 740	61 473 146
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	1 574 547		1 574 547	1 391 827
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	10 819 416	715 165	10 104 251	12 736 753
Marchandises	547 990	26 071	521 919	442 237
<i>Total des stocks</i>	<i>12 941 953</i>	<i>741 236</i>	<i>12 200 717</i>	<i>14 570 817</i>
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	16 413		16 413	22 945
Clients et comptes rattachés	56 450 294	3 983 654	52 466 639	58 878 479
Autres créances	77 329 006		77 329 006	81 160 663
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>133 795 712</i>	<i>3 983 654</i>	<i>129 812 058</i>	<i>140 062 086</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :	47 294		47 294	47 294
Disponibilités	1 010 441		1 010 441	992 187
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>1 057 735</i>		<i>1 057 735</i>	<i>1 039 480</i>
Charges constatées d'avance	1 293 150		1 293 150	1 080 102
ACTIF CIRCULANT	149 088 550	4 724 891	144 363 660	156 752 485
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	391 925 639	189 070 240	202 855 399	218 225 631

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

BILAN PASSIF

	30/06/2025	30/06/2024
Capital social ou individuel Dont versé : 3 940 418	3 964 374	4 063 690
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	871 247	871 247
Ecart de réévaluation	11 992	11 992
Réserve légale	5 477 181	5 477 181
Réserves statutaires ou contractuelles	35 497 407	35 497 407
Réserves réglementées	34 758 231	34 758 231
Autres réserves	60 982 584	61 051 129
Report à nouveau	(478 058)	(478 058)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(8 105 393)	(68 544)
<i>Total situation nette</i>	<i>132 979 565</i>	<i>141 184 274</i>
Subventions d'investissement	1 034 223	1 238 557
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	134 013 788	142 422 832
Produits des émissions de titres participatifs	3 000 000	3 000 000
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	3 000 000	3 000 000
Provisions pour risques	86 272	184 106
Provisions pour charges	1 682 232	1 152 228
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 768 504	1 336 334
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 836 247	4 040 247
Emprunts et dettes financières divers	11 271 558	12 762 659
<i>Total dettes financières</i>	<i>15 107 805</i>	<i>16 802 906</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	160	1 661
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 923 284	28 799 809
Dettes fiscales et sociales	2 407 337	2 318 825
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>28 330 781</i>	<i>31 120 295</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	323 763	764 821
Autres dettes	16 484 267	19 601 664
<i>Total dettes diverses</i>	<i>16 808 029</i>	<i>20 366 485</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	3 826 493	3 176 779
DETTES	64 073 107	71 466 465
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	202 855 399	218 225 631

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2025			30/06/2024
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	208 863 588		208 863 588	213 945 061
Production vendue : - biens	61 726 366	3 297 218	65 023 584	75 469 517
Production vendue : - services	12 499 219		12 499 219	12 098 725
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	283 089 173	3 297 218	286 386 391	301 513 302
Production stockée			(3 309 143)	(1 305 326)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			197 778	210 117
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			4 745 262	4 798 335
Autres produits (1) (11)			418 323	148 017
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			288 438 611	305 364 446
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			204 688 811	207 828 124
Variation de stock (marchandises)			(212 787)	(43 805)
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			30 360 170	44 390 035
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(13 912)	(128 994)
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			40 833 342	42 903 197
<i>Total charges externes</i>			<i>275 655 624</i>	<i>294 948 557</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			1 504 969	1 620 272
Charges de personnel				
Salaires et traitements			7 709 536	7 152 005
Charges sociales (10)			2 929 674	2 894 786
<i>Total charges de personnel</i>			<i>10 639 210</i>	<i>10 046 791</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 325 667	4 704 873
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 039 945	2 751 307
Dotations aux provisions pour risques et charges			403 705	337 862
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>7 769 317</i>	<i>7 794 043</i>
Autres charges (12)			1 083 090	474 734
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			296 652 210	314 884 396
RESULTAT D'EXPLOITATION			(8 213 599)	(9 519 950)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)			103 041	828 912
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			59 410	54 839
Autres intérêts et produits assimilés (5)			3 012 975	2 476 427
Reprises sur provisions et transferts de charges			709 000	608 339
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			3 884 426	3 968 516
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 993 813	220 264
Intérêts et charges assimilées (6)			1 182 860	1 632 791
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			3 176 673	1 853 055
RESULTAT FINANCIER			707 753	2 115 462
RESULTAT COURANT			(7 505 845)	(7 404 488)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	30/06/2025	30/06/2024
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	39 232	73 110
Produits exceptionnels sur opérations en capital	688 887	19 600 795
Reprises sur provisions et transferts de charges	23 935	9 935
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	752 054	19 683 839
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	564 478	270 689
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	328 271	11 957 862
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	459 828	20 067
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 352 577	12 248 618
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(600 523)	7 435 221
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		100 500
Impôts sur les bénéfices	(975)	(1 223)
TOTAL DES PRODUITS	293 075 091	329 016 801
TOTAL DES CHARGES	301 180 484	329 085 345
BENEFICE ou PERTE	(8 105 393)	(68 544)

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières 435 703

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs 38 668

(3) Dont crédit-bail mobilier 23 971

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs 83 531

(5) Dont produits concernant les entreprises liées 2 228 244

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées 15 338

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général 13 059

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges 1 562 409

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) 751 945

VIVADOUR

**Société Coopérative Agricole au capital variable
Agrément HCCA n° 14095**

Siren 381 996 214 RCS AUCH

ANNEXE AU BILAN CLOS LE 30 JUIN 2025



VIVADOUR

Le Groupe Coopératif

VIVADOUR

ANNEXE AU BILAN CLOS LE 30 JUIN 2025

1. CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE :

La société présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	202 855 399 €
Chiffre d'affaires :	286 386 391 €
Résultat :	-8 105 393 €
Nombre moyen de salariés :	201

L'exercice écoulé a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 juillet 2024 au 30 juin 2025.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 31 octobre 2025.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Les principaux événements de l'exercice écoulé sont les suivants :

✓ *Branche collecte de céréales et oléo-protéagineux et approvisionnement en agrofournitures :*

- Récolte en baisse en volume par rapport à la récolte précédente avec des problèmes de qualité rencontrés sur les maïs ;
- Cours des marchés en forte baisse ;
- Réorganisation de l'organisation sur le terrain avec la mise en place de trois régions pour l'activité grandes cultures.
- Consommation en baisse des produits d'agrofournitures en vigne ;
- Premières mises en culture soja et pois jaune pour le futur approvisionnement de la société TEXIPRO.

✓ *Branche viti-vinicole :*

- Forte baisse des rendements de la récolte 2024 et de la qualité en raison des aléas climatiques ;
- Marché en baisse compte tenu de l'effondrement des prix et de la demande, ainsi qu'une dégradation de l'environnement commercial liée aux droits de douanes et aux tensions géopolitiques ;
- Il est à noter l'acquisition par la SCA VIVADOUR de l'unité de désalcoolisation installée sur le site de Vic-Fezensac à compter du mois d'avril 2025. L'ensemble de cette installation spécifique ainsi que le site associé font l'objet d'une location au bénéfice de la société CHAI931 qui a démarré cette nouvelle activité de prestation de désalcoolisation.

✓ *Branche productions animales :*

- Arrêt de l'activité d'engraissement de lot de veaux de repousse pour se concentrer exclusivement sur l'activité de collecte-vente d'animaux ;
- Maintien d'une activité « normale » en palmipèdes gras en l'absence de nouvelles épidémies d'Influenza aviaire liée à la vaccination des canards en élevage devenue obligatoire depuis octobre 2023 ;
- Légère reprise de l'activité au 1^{er} semestre 2025 de l'activité volailles « label rouge » en raison d'un modèle économique toujours fragile ;

- Activité volailles « standard » en progression sur les volumes sur un marché porteur.
- Cession de 600 actions de la société ALLIANCE ABATTOIR D'AUCH détenues par VIVADOUR.

✓ *Branche semences :*

- L'activité multiplication de céréales à paille de la station semences de Vic-Fezensac a été transférée sur la SCA VIVADOUR depuis le 1^{er} juillet 2024 suivant la location du site et des installations par la société ACTEO au bénéfice de la société VIVADOUR, ainsi que la mutation des salariés associés à cette activité.

✓ *Branche supports :*

- Il convient de souligner que le contexte économique reste difficile pour l'ensemble des activités du Groupe VIVADOUR. Dans ce contexte, le Groupe a mis en œuvre au cours de l'exercice un plan de rupture conventionnelle collective. L'impact financier pour la SCA VIVADOUR sur les comptes clos au 30 juin 2025 est une charge de 637 K€ pour partie en exploitation (182 K€) et pour partie en exceptionnel (455 K€).
- Par ailleurs, le Groupe VIVADOUR a mis en place une solution d'affacturage destinée à mobiliser de la trésorerie. La SCA VIVADOUR fait partie des sociétés du Groupe dont l'encours client a été mobilisée à ce titre. Au 30 juin 2025, les créances cédées représentent 3 382 K€.
- Un projet de fusion avec la coopérative TERRE DU SUD a été annoncé par la Gouvernance au cours du dernier trimestre de l'exercice clos au 30 juin 2025. Cette fusion envisagée sur l'exercice prochain est soumise à l'approbation préalable des adhérents des deux coopératives et également à l'accord de l'autorité de la concurrence.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Ils respectent en particulier les dispositions de l'Autorité des Normes Comptables n°2021-01 du 7 mai 2021, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 Décembre 2016 et ceux énoncés par le plan comptable des coopératives agricoles et de leurs unions.

Conformément aux dispositions légales, la société poursuit l'application dans les comptes du présent exercice, du 01/07/2024 au 30/06/2025, des règles comptables en matière de définition, de valorisation et de dépréciation des actifs : avis CRC 2002-10 et 2004-06.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La convention comptable de la continuité d'exploitation a été utilisée pour l'établissement des comptes au 30 juin 2025. L'application de cette convention reflète la situation future estimée la plus probable et les décisions prises ou les actions envisagées visent à permettre la poursuite de l'exploitation de la société.

Seules sont exprimées les informations significatives.

4. MODES ET METHODES D'EVALUATION :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

4.1 Immobilisations nouvelles :

Les nouvelles immobilisations ont toutes été traitées selon les nouvelles normes et les règles fixées par le groupe.

- L'approche par composants est de règle pour chaque immobilisation dont le montant est supérieur à 100 000 € ;
- L'approche globale, sans décomposition, est appliquée pour les nouvelles immobilisations d'un montant inférieur à cette somme ;
- Le taux d'amortissement est celui résultant de la durée d'utilisation retenue ;
- La base amortissable est éventuellement composée de la valeur brute du bien sous déduction de sa valeur résiduelle si cette dernière est mesurable et significative. Cette valeur résiduelle sera révisée à chaque clôture d'exercice ; en cas de variation, celle-ci sera traitée de manière prospective, comme un changement d'estimation comptable.

4.2 Immobilisations incorporelles :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées généralement admises.

Les durées et méthodes d'amortissement retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Frais de recherche et développement	3 ans	Linéaire
Concessions, brevets et licences	De 3 à 20 ans	Linéaire
Logiciels	De 3 à 5 ans	Linéaire

4.3 Immobilisations corporelles :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées généralement admises.

Les durées et méthodes d'amortissement retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Aménagements des terrains	De 3 à 30 ans	Linéaire
Constructions	De 3 à 42 ans	Linéaire
Installations générales et spécifiques, agencements et aménagements divers	De 3 à 40 ans	Linéaire
Installations, matériels et outillages	De 3 à 20 ans	Linéaire
Matériel de transport – chariot élévateur - transpalette	De 3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau et mobilier	De 2 à 10 ans	Linéaire
Matériel informatique	De 2 à 5 ans	Linéaire

4.4 Immobilisations en crédit-bail

Les actifs immobilisés acquis sous forme de crédit-bail sont enregistrés en charge par le compte 612 et font l'objet d'engagements hors bilan.

4.5 Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées selon leur valeur d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Elles font éventuellement l'objet de provision pour dépréciation pour ramener la valeur brute de ces titres à une valeur nette qui tient compte des résultats financiers de ces sociétés à la date de clôture. Pour ce faire, il a été tenu compte d'éléments patrimoniaux non activés ainsi que de la probabilité de survenance de risques externes sur les outils commerciaux ou industriels concernés.

4.6 Stocks et en-cours :

Les stocks d'approvisionnements sont évalués au coût unitaire moyen pondéré. Les consommables sont valorisés selon la méthode FIFO.

Les stocks de déchets matières premières de l'usine semences sont valorisés au prix de la céréale de consommation à laquelle ils se rapportent.

Les stocks d'animaux vivants sont valorisés à la valeur d'apport majorée du coût lié à l'engraissement.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les Stocks d'Armagnac sont classés par millésime et chaque millésime est valorisé en fonction de son ancienneté de fabrication et rapporté à l'hectolitre d'alcool pur.

Les stocks de vins ont été évalués au coût de revient. Aucune charge financière n'a été incorporée dans le coût de production. Les stocks de mouts concentrés sont valorisés au prix d'achat.

Des provisions sont constituées sur les stocks dont la valeur de réalisation se révèle inférieure au prix de revient. Il en est de même pour les stocks présentant, soit une rotation lente, soit des qualités marchandes incertaines.

De plus, des provisions sont constituées sur les stocks de vins, lorsque le prix moyen de vente potentiel est inférieur au prix de revient.

4.7 Créances et dettes :

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées en cas de risques de non-recouvrement :

- Les créances des clients sont provisionnées à 100 % dès lors que le retard de paiement excède 120 jours.
- Les créances des adhérents sont provisionnées à 50 % la première année où leur engagement n'est pas tenu en intégralité et à 100 % l'année suivante si cette situation perdure.
- En outre, les créances des adhérents sous protocole sont provisionnées à 25%.

5. IMMOBILISATIONS

5.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Frais d'établissement et de recherche	285 839 €			285 839 €
Concessions, brevets et licences	5 111 969 €			5 111 969 €
Fds de Commerce	1 262 302 €			1 262 302 €
Autres Immobilisations incorporelles	46 000 €	1 €		46 001 €
TOTAL	6 706 110 €	1 €	- €	6 706 111 €

Les frais de recherche et de développement comprennent essentiellement les coûts supportés par la coopérative en matière de processus de valorisation du maïs pour 231 899 € et les frais de conception du site web de vente en ligne.

Les concessions, brevets et logiciels concernent essentiellement des licences de logiciels utilisées sur les différentes activités de la coopérative.

Les fonds commerciaux correspondent à des indemnités de non-rétablissement et à des fonds de commerce en viticulture et en production animale. Ces fonds de commerce sont provisionnés à 100% à la clôture, sauf le fonds de commerce de 39 K€ apporté dans le cadre de la fusion avec la SCA Les Vignerons du Gerland.

Les acquisitions pour les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des licences et logiciels pour le service informatique et les filières métiers.

5.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Terrains & aménagements	9 896 017 €	619 747 €	98 764 €	10 417 000 €
Constructions	77 476 617 €	245 000 €		77 721 617 €
Constructions s/ sol d'autrui	476 120 €			476 120 €
Installations générales et agencés de construction	15 692 658 €	1 390 913 €		17 083 571 €
Installations techniques, matériel et outillage	81 620 412 €	1 352 890 €	331 735 €	82 641 567 €
Installations générales et agencés divers	128 507 €			128 507 €
Matériel de transport	1 678 410 €	85 634 €	4 769 €	1 759 275 €
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 423 991 €	38 977 €	36 328 €	2 426 640 €
Emballages	1 035 €			1 035 €
Immobilisations corporelles en cours	1 738 164 €	596 888 €	1 663 661 €	671 391 €
TOTAL	191 131 931 €	4 330 049 €	2 135 257 €	193 326 723 €

Les principaux flux d'acquisition pour les immobilisations corporelles concernent notamment :

- Des investissements pour les productions animales à hauteur de 375 K€, notamment des aménagements à la miellerie et la rénovation de l'abattoir de SAMATAN (isolation, rénovation des sols et matériels spécifiques) ;
- Des investissements pour la filière viticole à hauteur de 1 920 K€, notamment des aménagements et le matériel spécifique relatifs à l'unité de désalcoolisation et au chai associé à cette activité, des achats de terres, des vignes & plantations, ainsi que divers matériels spécifiques pour les caves, du matériel de bureau et informatique ;
- Des investissements pour la filière territoriale à hauteur de 0.76 M€ : diverses installations et matériels spécifiques pour les dépôts et les silos, notamment à Riscle, Le Houga, Masseube, Maubourguet, Riscle et MSO ;
- Des investissements pour la filière semence à hauteur de 0.5 M€ : toiture, divers aménagements et matériels spécifiques pour l'usine semence ;
- Des investissements pour la ferme à hauteur de 99K€ pour la réfection du chemin d'accès et du matériel de bureau et informatique ;
- Des investissements pour le siège à hauteur de 80 K€ essentiellement des aménagements et du mobilier de bureau, ainsi que du matériel informatique.

Les sorties de l'exercice ressortent à 472K€ en valeur brute et correspondent à :

- Des mises au rebut pour 154 K€ correspondant à du matériel et outillage, du matériel de bureau et informatique, ainsi que de l'arrachage de vignes ;
- Des cessions pour 318 K€ en valeur brute, notamment du matériel viticole, des bennes et du matériel agricole. Les cessions ont été réalisées pour un montant de 98 K€ générant une plus-value de 98 K€.

Les immobilisations en cours ressortent à 671K€ au 30 juin 2025 et concernent notamment des travaux au niveau des productions animales pour 64 K€ (fin de chantier Samatan et matériels spécifiques), des travaux en cours sur l'usine Semences pour 118 K€ (Toiture, clôture et bandes transporteuses), divers aménagements sur les installations spécifiques de la filière territoriale pour 291 K€ (Riscle, MSO, Plaisance & Le Houga), les travaux en cours sur le nouvel SI métier de la filière viticole (129 K€) et divers matériels, logiciels et matériels informatiques pour le Siège pour 69 K€.

5.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Titres de participations	38 052 748 €	200 €	60 000 €	37 992 948 €
Parts de coopératives	115 606 €	9 €		115 615 €
Parts d'unions coopératives	874 719 €			874 719 €
Comptes courants / Créances rattachées aux participations	943 934 €	235 000 €		1 178 934 €
Total participations	39 987 006 €	235 209 €	60 000 €	40 162 215 €
Parts de banques et org. financiers	474 500 €	13 391 €		487 891 €
Total autres Immos financières	474 500 €	13 391 €	0 €	487 891 €
Prêts aux adhérents	1 831 458 €	504 403 €	626 617 €	1 709 244 €
Prêts au Personnel	0 €			0 €
Prêts de titres	110 €			110 €
Fonds de garantie	249 366 €	507 820 €	590 033 €	167 153 €
Dépôts et cautionnements	17 238 €			17 238 €
Créances diverses	260 400 €			260 400 €
Total Prêts et autres Immos finan.	2 358 572 €	1 012 223 €	1 216 650 €	2 154 145 €
TOTAL	42 820 079 €	1 260 823 €	1 276 650 €	42 804 252 €

Il est à noter le versement d'une avance de fonds au bénéfice de la société ALLIANCE ABATTOIR GERS à hauteur de 235 K€.

De plus, suivant la mise en place de l'affacturage au sein de la société VIVADOUR, le fonds de garantie sur l'encours cédé au 30 juin 2025 s'établit à 167 K€ à la clôture.

Les participations se répartissent comme suit :

- UNIONS

	Montant brut
Union INVIVO	859 420 €
Semences de France	9 700 €
Autres	5 599 €
Total	874 719 €

- **PARTS DE COOPERATIVES**

	Montant brut
MAISADOUR	19 056 €
MAISADOUR Parts d'Epargne	5 183 €
VAL DE GASCOGNE	8 630 €
GERSYCOOP	7 063 €
La GARDONNENQUE	9 114 €
FONCALIEU	8 421 €
ABATTOIR COMMINGES	20 000 €
GROUPEMENT PRODUCTEUR	17 510 €
Autres	20 637 €
Total	115 614 €

- **TITRES DE PARTICIPATIONS**

	% détenu	Montant brut
AGRO PARTICIPATIONS AB	100,00%	28 698 639 €
SUD OUEST ALIMENT	20,06%	7 776 593 €
CHATEAUX TERROIRS VASCONS	11,39%	748 096 €
MAISICA	3,40%	39 716 €
OCEOL	10,75%	49 311 €
SCEA ST CHRISTOPHE	27,00%	13 500 €
OVALIE INNOVATIONS	52,00%	26 000 €
NUTRICIA	21,00%	129 780 €
ALLIANCE ABATTOIR D'AUCH	24,77%	52 900 €
BONDUELLE		49 981 €
AUTRES		408 432 €
Total		37 992 948 €

Les créances rattachées à des participations (avances en comptes courants) se détaillent ainsi au 30 juin 2025 :

	Montant Brut
ALLIANCE ABATTOIR D'AUCH	235 000 €
OVALIE INNOVATION	940 000 €
Autres	3 934 €
Total	1 178 934 €

6. AMORTISSEMENTS :

Les amortissements sont détaillés dans le tableau ci-dessous et sont constitués d'une dotation au titre de l'exercice pour un montant de 4 325 667 €.

Nature	Valeur début exercice	Reclassement	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Frais de recherche et développement	285 839 €				285 839 €
Concessions brevets et licences	4 668 652 €		235 381 €		4 904 033 €
Fonds commercial	19 650 €				19 650 €
Autres immobilisations incorporelles	46 000 €		1 €		46 001 €
Aménagements s/ terrains	4 306 999 €		212 445 €	49 634 €	4 469 810 €
Constructions	65 588 675 €		1 036 406 €		66 625 081 €
Constructions s/ sol d'autrui	298 775 €	66 034 €	5 830 €		370 639 €
Installations générales et agencés de construction	9 848 783 €	- 66 034 €	975 581 €		10 758 330 €
Installations techniques, matériel et outillage	74 831 747 €		1 608 589 €	329 376 €	76 110 960 €
Installations générales et agencés divers	128 399 €		108 €		128 507 €
Matériel de transport	1 406 502 €		100 231 €	4 769 €	1 501 964 €
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 029 600 €		151 095 €	36 328 €	2 144 367 €
Emballages	1 035 €				1 035 €
TOTAL	163 460 656 €	- €	4 325 667 €	420 107 €	167 366 216 €

7. STOCKS :

Les stocks sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Fournitures consommables	1 574 547 €		1 574 547 €
En cours production de biens	- €		- €
Produits finis	10 819 416 €	715 165 €	10 104 251 €
Matières et marchandises	547 990 €	26 071 €	521 919 €
TOTAL	12 941 953 €	741 236 €	12 200 717 €

Les provisions sur stocks s'élèvent à 741 236€ au 30 juin 2025 et concernent essentiellement les stocks de vin, de matériel d'élevage et de conserves Fleurons de Samatan.

8. EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS

Non applicable

9. ETAT DES CREANCES :

Le tableau ci-dessous présente l'état des créances à la clôture.

Nature	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts (1) (2)	1 709 354 €	681 337 €	1 028 017 €
Autres immobilisations financières	444 792 €	444 792 €	
Clients douteux et litigieux	3 083 072 €	3 083 072 €	
Autres créances clients	53 367 222 €	53 367 222 €	
Créances représentatives de titres prêtés		0 €	
Personnel et comptes rattachés	1 345 €	1 345 €	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 809 €	2 809 €	
Impôts sur les bénéfices	2 198 €	2 198 €	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 783 613 €	1 783 613 €	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		0 €	
Divers	0 €	0 €	
Groupe et associés (2)	71 707 112 €	71 707 112 €	
Débiteurs divers	3 831 929 €	3 831 929 €	
Charges constatées d'avance	1 293 150 €	1 293 150 €	
TOTAL	137 226 596 €	136 198 579 €	1 028 017 €

10. PRODUITS A RECEVOIR :

Les produits à recevoir sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature	Montant brut
Fournisseurs avoirs à recevoir	2 592 156 €
Clients factures à établir	3 055 660 €
adhérents factures à établir	281 315 €
Intérêts courus sur prêts	12 051 €
Divers produits à recevoir	196 710 €
Etat - Produits à recevoir	
Etat - CET	
TOTAL	6 137 892 €

11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :

Les charges constatées d'avance pour un montant de 1 293 150 € sont détaillées dans le tableau ci-dessous. Elles comprennent uniquement des dépenses d'exploitation.

Nature	Montant brut
Locations immobilières	
Location matériel	8 381 €
Assurance	273 684 €
Transport Collecte récolte N+1	2 292 €
Intérim	93 298 €
Maintenance et assistance	99 762 €
Petits matériels	8 770 €
Aides aux cultures plantations (ex VDG)	555 942 €
Cotisations et abonnements	5 405 €
Achats de fournitures COVID	4 650 €
Prestations extérieures	38 848 €
Droit de licence/marque brevets	190 913 €
Affranchissement/téléphonie	7 584 €
Honoraires	2 000 €
Salon exposition publicité	1 622 €
TOTAL	1 293 151 €

12. CAPITAL SOCIAL :

Le capital social souscrit au 30 juin 2025 s'élève à la somme de 3 964 374 € dont 3 940 418 € versés contre 4 063 690 € au 30 juin 2024, soit une diminution nette de 99 316 €. Il est constitué de 1 982 187 parts d'activité d'une valeur unitaire de 2 €.

Les capitaux propres d'un montant de 134 013 788 € ont évolué de la façon suivante :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Affectation résultat N-1	Valeur fin d'exercice
Capital social	4 063 690 €	92 618 €	191 934 €		3 964 374 €
Primes de fusion	871 247 €				871 247 €
Ecart de réévaluation	11 992 €				11 992 €
Réserve légale	5 477 181 €				5 477 181 €
Réserve statutaires	35 497 407 €				35 497 407 €
Réserves règlementées	34 758 231 €				34 758 231 €
Autres réserves	61 051 129 €			-68 545 €	60 982 584 €
Report à nouveau	-478 058 €				-478 058 €
Résultat de l'exercice	-68 544 €		8 105 393 €	68 545 €	-8 105 392 €
Subvention d'investissement	1 238 557 €	1 582 €	205 917 €		1 034 222 €
TOTAL	142 422 832 €	94 200 €	8 503 244 €	0 €	134 013 788 €

La subvention d'investissement fait l'objet d'un amortissement sur 10 ans correspondant à la durée moyenne d'amortissement des immobilisations financées par cette subvention (CEE sur Groupes Froid Vic et Cazaubon).

La provision pour ristournes s'établit à 14 158 € au 30 juin 2025 et résulte des dotations et prélèvements issus des affectations de résultat de juin 2018 à juin 2021. La provision pour intérêts aux parts s'établit à 102 652 € au 30 juin 2025 et résulte de dotations antérieures à l'exercice clos au 30/06/2010 et un prélèvement issu de l'affectation de résultat du 30 juin 2016.

13. PROVISIONS :

Les provisions et dépréciations sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Provisions pour litiges	0 €			0 €
Provision pour pension et obligations	1 152 228 €	256 491 €	252 039 €	1 156 680 €
Autres provisions pour risques ou charges	184 106 €	585 552 €	157 835 €	611 823 €
Total provisions pour risques et charges	1 336 334 €	842 043 €	409 874 €	1 768 503 €
Dépréciation immobilisations incorporelles	1 203 225 €			1 203 225 €
Dépréciation immobilisations corporelles	57 121 €			57 121 €
Dépréciation titres mis en équivalence	19 492 €			19 492 €
Dépréciation titres participations	14 223 500 €	1 760 000 €	709 000 €	15 274 500 €
Dépréciation autres immobilisations financières	220 983 €	203 813 €		424 796 €
Dépréciation stocks	1 453 580 €	741 236 €	1 453 580 €	741 236 €
Dépréciation créances	3 028 279 €	2 298 709 €	1 343 334 €	3 983 654 €
Total provisions pour dépréciation	20 206 180 €	5 003 758 €	3 505 914 €	21 704 024 €
TOTAL GENERAL	21 542 514 €	5 845 801 €	3 915 788 €	23 472 527 €

Le total des autres provisions pour risques et charges d'un montant de 611 824 € destiné à couvrir certaines incertitudes inhérentes à l'activité de la coopérative et de ses filiales se détaille comme suit :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Provisions pour pertes à terminaison	- €			- €
Provisions pour risques s/ prêts adhérents	36 206 €	30 000 €	9 935 €	56 272 €
Provisions pour risque Viti	- €			- €
Provisions pour risque désherbage	14 000 €		14 000 €	- €
Provision pour risques germination	- €	15 000 €		15 000 €
Provisions pour risques mélange semences	55 000 €		55 000 €	- €
Provisions pour risques litige labo semence	78 900 €		78 900 €	- €
Provisions pour risques accident travail		15 000 €		15 000 €
Provisions pour charges Rupture Conventionnelle collective	- €	525 552 €		525 552 €
TOTAL	184 106 €	585 552 €	157 835 €	611 824 €

Il est à noter que la dotation de la provision RCC a été comptabilisée en exploitation pour 117 K€ et en exceptionnel pour 408 K€.

14. EMPRUNTS :

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Le détail des emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine se présente comme suit :

Nature	Capital Départ	Capital restant dû	Part à - 1 an	Part de 1 à 5 ans	Part à + de 5 ans
Total Fonds Participatifs	3 000 000 €	3 000 000 €	0 €	0 €	3 000 000 €
					0 €
Emprunts ex-SAS CSJ	410 000 €	134 012 €	42 458 €	91 554 €	
Emprunts ex SCI GERLAND	345 000 €	138 308 €	24 495 €	104 596 €	9 217 €
Emprunts ex SCA VDG	1 345 000 €	548 385 €	107 258 €	382 108 €	59 020 €
Emprunts Participatifs	10 000 000 €	10 000 000 €		7 500 000 €	2 500 000 €
Emprunts FINADOUR	14 800 000 €	569 011 €	487 806 €	81 205 €	0 €
Total Emprunts	26 900 000 €	11 389 716 €	662 017 €	8 159 461 €	2 568 237 €
Dépôts de garanties reçus		6 100 €			6 100 €
Total Dépôts de garanties	0 €	6 100 €	0 €	0 €	6 100 €
Intérêts courus		75 259 €	75 259 €		
TOTAL GENERAL	29 900 000 €	14 471 075 €	737 276 €	8 159 461 €	5 574 337 €

La coopérative n'a souscrit aucun nouvel emprunt au cours de l'exercice auprès du GIE FINADOUR. Les emprunts en cours, souscrits auprès du GIE FINADOUR, sont à échéance trimestrielle ou mensuelle.

Par ailleurs, la coopérative n'a souscrit aucun nouvel emprunt au cours de l'exercice auprès d'un organisme bancaire tiers. Le montant des remboursements de l'exercice s'élève à 1 628 552 €.

Pour rappel, la SCA VIVADOUR a bénéficié d'un emprunt participatif France RELANCE auprès du Crédit Lyonnais pour un montant de 10 M€ souscrit en juin 2023 et SOFIPROTEOL avait souscrit aux titres participatifs émis par la SCA VIVADOUR en date du 24 avril 2024 pour un montant de 3 M€.

15. ETAT DES DETTES :

Le tableau ci-dessous présente l'état des dettes à la clôture.

Nature	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi	2 983 021 €	2 983 021 €		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + d'un an	853 226 €	206 732 €	578 257 €	68 237 €
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	10 617 849 €	536 644 €	7 581 205 €	2 500 000 €
Fournisseurs et comptes rattachés	25 923 284 €	25 923 284 €		
Personnel et comptes rattachés	944 400 €	944 400 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	857 317 €	857 317 €		
Impôts sur les bénéfices		0 €		
Taxe sur la valeur ajoutée	271 288 €	271 288 €		
Obligations cautionnées		0 €		
Autres impôts, taxes et assimilés	334 331 €	334 331 €		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	323 763 €	323 763 €		
Groupe et associés (2)	653 709 €	653 709 €		
Autres dettes	16 484 267 €	16 484 267 €		
Dette représentative de titres empruntés		0 €		
Produits constatés d'avance	3 826 493 €	3 826 493 €		
TOTAL	64 072 948 €	53 345 249 €	8 159 462 €	2 568 237 €

Le tableau ci-dessous présente l'état des caisses de péréquation au cours de l'exercice clos au 30 juin 2025 :

Caisses de risques (en €)	Solde N-1	Crédit	transfert caisse	Débit	Solde N
Mais semences	1 378 798 €	178 981 €		67 599 €	1 490 180 €
Tournesol semences	97 333 €				97 333 €
Mais Doux	86 773 €	25 992 €		27 260 €	85 505 €
Mais Doux Bio	7 329 €	1 411 €		3 360 €	5 380 €
Canetons	118 545 €	94 208 €		22 976 €	189 777 €
Oïsons	-67 264 €	175 €			-67 089 €
Canetons éleveur/gaveur	22 598 €				22 598 €
Gras	-9 258 €	22 632 €		137 971 €	-124 597 €
Poulets LABEL	35 586 €	75 239 €	29 491 €	8 152 €	132 164 €
Pintades LABEL	91 687 €	5 544 €		14 614 €	82 617 €
Productions festives	123 046 €	7 830 €		8 722 €	122 154 €
Caillies	74 005 €		-74 005 €		0 €
Poulets standard	-8 509 €	25 761 €	44 514 €	6 852 €	54 914 €
Poules Pondeuses	4 832 €	1 683 €			6 515 €
œuf	0 €	1 890 €			1 890 €
Bovins	7 591 €	997 €			8 588 €

16. CHARGES A PAYER :

Les charges à payer sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature	Montant brut
Intérêts courus sur emprunts bancaires	32 521 €
Intérêts courus sur emprunts FINADOUR	42 738 €
Fournisseurs factures non parvenues	10 862 288 €
Clients Avoirs à établir	128 669 €
Dettes pour congés à Payer	670 923 €
Participation des salariés	
Personnel autres charges à payer	272 963 €
Personnel Intéressement	
Dettes charges sociales sur congés payés	330 698 €
Organismes sociaux autres charges à payer	158 437 €
IJSS	
Etat charges à payer	253 639 €
Adhérents charges à payer	2 593 990 €
Adhérents avoirs à établir	45 260 €
Autres charges à PAYER	3 057 €
Redevance pollution diffuse à reverser	1 262 €
Taxe Phyt'eau à reverser	252 693 €
Adhérents factures non parvenues	134 785 €
Intérêts courus à payer	
Etat-taxe formation à payer	5 535 €
Etat- CET à payer	38 421 €
Indemnité Opticlimat à verser	652 €
Retenue à verser	22 313 €
TOTAL	15 850 844 €

Les charges à payer sont calculées sur la base de pièces comptables dont l'établissement est postérieur à la clôture ou sur la base d'estimations de la charge en adéquation avec les informations connues à la date de clôture.

17. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :

Les produits constatés d'avance pour un montant de 3 826 493€ sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Ils correspondent uniquement à des produits d'exploitation.

Nature	Montant brut
Production maïs récolte 2025	3 147 970 €
Production Colza récolte 2025	144 400 €
Plantation CVG	530 643 €
Sondes capacitives weenat 2025	3 480 €
TOTAL	3 826 493 €

18. RESULTAT FINANCIER :

Le résultat financier de + 707 753 € comprend les éléments suivants :

Nature	Valeur fin d'exercice
Produits financiers de participations	103 041 €
Revenu des prêts accordés aux adhérents	59 410 €
Intérêts sur créances GIE Finadour	2 190 257 €
Revenus sur créances adhérents	812 955 €
Revenus sur créances commerciales	7 856 €
Escomptes obtenus	1 907 €
Transfert charges financières	
Reprise aux provisions pour risques	
Reprise provision sur immobilisations financières (1)	709 000 €
Total Produits financiers	3 884 426 €
Dotation sur autres immobilisations / titres et prêts (2)	1 993 813 €
Intérêts comptes courants adhérents	135 959 €
Intérêts des emprunts	797 032 €
Aides jeunes agriculteurs	89 000 €
Escomptes accordés	3 053 €
Charge financières GIE FINADOUR	15 338 €
Autres charges financières	80 744 €
Intérêts bancaires et charges assimilés	61 735 €
Total Charges financières	3 176 673 €
Résultat financier	707 753 €

Dont :

(1) Les reprises sur dépréciation des titres, dont :

SUD OUEST ALIMENT	668 000 €
NUTRICIA	41 000 €

(2) Les dotations aux provisions sur titres et prêts, dont :

AGROPARTICIPATIONS :	1 715 000 €
ALLAINCE ABATTOIR AUCH	115 500 €
Prêts agriculteurs	163 313 €

19. RESULTAT EXCEPTIONNEL :

Le résultat exceptionnel de -600 523 € comprend les éléments suivants :

Nature	Valeur fin d'exercice
Produits sur opérations de gestion	39 232 €
Produits sur opérations en capital (1)	688 887 €
Reprises sur provisions et transferts de charges	23 935 €
Total Produits exceptionnels	752 054 €
Charges sur opérations de gestion (2)	564 478 €
Charges sur opérations en capital	328 271 €
Charges sur amortissements et provisions	459 828 €
Total Charges exceptionnelles	1 352 577 €
Résultat exceptionnel	-600 523 €

Dont :

Les produits sur opérations en capital, dont :

Produits de cessions d'actifs	158 343 €
Régularisation sur Participation juin 2024	100 500 €
Refacturation aux domaines des indemnités s/ activité vigne (fermage et arrachages)	221 889 €
Quote-part reprise sur Subvention d'investissement	205 917 €

Les charges sur opérations de gestion, dont :

Aides viticultures	149 796 €
Aides productions animales	112 300 €

20. ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS :

20.1 Passif externe du GIE FINADOUR :

Engagement lié à la qualité d'associé dans le GIE FINADOUR concernant le passif externe du groupement à l'égard des tiers.

Nature	Montant
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	171 882 587 €
Fournisseurs tiers	2 244 181 €
Dettes fiscales et sociales	1 883 509 €
Dettes sur immobilisations	€
Autres dettes	€
TOTAL	176 010 277 €

20.2 Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière

A la clôture du présent exercice, la provision destinée à couvrir les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière a été actualisée à hauteur de 1 156 680 €. Son montant est révisé chaque fin d'exercice en prenant les hypothèses suivantes :

- Engagement déterminé selon l'ancienneté acquise par chaque membre du personnel présent à la date du 30 juin 2025.
- Evaluation à partir des données de salaires du mois de mai 2025 et selon la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite.
- L'hypothèse retenue étant le départ du salarié remplissant les conditions pour bénéficier d'une retraite à taux plein à l'âge de 64 ans, à son initiative, avec majoration de charges sociales à taux plein (44.3 % observée en moyenne sur le groupe en 2024-2025).
- Critères retenus : Table de mortalité 2020-2022 de l'INED, taux de Turn Over : 7.8 %, taux d'évolution des salaires : 2 %, taux d'actualisation : 3.66 %.

20.3 Engagements financiers donnés

Les engagements donnés / Cautions en faveur des adhérents sont les suivants :

Bénéficiaires	Objet	Montant garanti en principal	Encours garanti au 30/06/2025	Échéance	Nature de l'engagement
C.A Pyrénées Gascogne	Convention AVILOR	934 465 €	335 816 €	01/02/2038	Cautiion solidaire
C.A Pyrénées Gascogne	Convention AVILOR	1 990 226 €	1 267 245 €	28/08/2044	Cautiion simple
Gascogne	poulet végétal	1 493 000 €	621 631 €	31/08/2028	Cautiion solidaire
C.A Pyrénées Gascogne	Convention prêts adhérents VITI	145 360 €	24 643 €	25/08/2025	Cautiion Simple
CA Aquitaine	Financement bâtiment élevage PA	367 716 €	223 185 €	22/01/2040	Cautiion simple
CIC SUD OUEST	Financement bâtiment	33 141 €	33 141 €	29/04/2030	Cautiion solidaire
Crédit Mutuel	élevage PA bâtiment poulet Label	64 000 €	12 358 €	30/04/2027	Cautiion simple
Crédit Mutuel	Cautiionnement prêt	200 000 €	53 756 €	31/12/2027	Cautiion simple
Total		5 227 908 €	2 571 775 €		

Les Cautions Autres données se détaillent comme suit :

Bénéficiaire	Objet	Montant garanti en principal	Encours garanti au 30/06/2025	Échéance	Nature de l'engagement
France Agrimer	Garantie sur le remboursement à échéance des effets de financement émis par la société ACTEO	50 000 000 €	14 695 000 €	30/06/2025	Cautions solidaire
AXSO	Fournisseurs d'AXSO	7 400 000 €			Cautions solidaire divisé
AXSO	CAUTION Solidaire CIC	1 000 000 €			Cautions solidaire
Banque Populaire occitane	Cautions prêt AGRIBIO Silo de stockage	540 000 €	193 608 €	31/08/2031	Cautions solidaire
Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées	Cautions prêt AGRIBIO Silo de stockage	563 000 €	194 464 €	31/07/2029	Cautions solidaire
Caceis	Garantie à 1ère demande	3 500 000 €			
ALLIANCE GOZOKI	Engagement remboursement titres	25 000 €		31/12/2030	

Au 30 juin 2025, le montant des intérêts des emprunts souscrits auprès du GIE FINADOUR et restant à courir est de 2 850 €.

Au 30 juin 2025, le montant des intérêts des emprunts souscrits auprès d'organismes de crédit et restant à courir est de 3 874 428 €.

Une avance de fonds a été effectuée en décembre 2024 par la SCA VIVADOUR au bénéfice de la société ALLIANCE ABATTOIR GERS. Cette avance en compte courant est bloquée pendant deux ans à compter de la date de versement.

Par ailleurs, les Autres engagements donnés au 30 juin 2025 sont :

- Lettre d'intention pour réservation ressources humaines et financières sur projet de recherche « procédé de production d'une protéine végétale » sous condition du soutien financier de la Région Midi-Pyrénées,
- Hypothèques conventionnelles & Privilèges de prêteur de deniers en garanties d'emprunts auprès du Crédit Agricole Aquitaine, Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et Banque Populaire Occitane dont le solde restant dû au 30 juin 2025 est de 589 344€.

Enfin, le Groupe VIVADOUR a souscrit un contrat d'affacturage avec la banque postale fin juin 2024. Le montant des créances cédées par la société VIVADOUR s'établit à 3 382 321 € au 30/06/2025 et le fonds de garantie ressort à 167 154 € à la clôture.

20.4 Engagements financiers reçus

- Cautions bancaires accordées par le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne vis-à-vis de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects et concernant la filière caves de vinification pour les crédits d'entrepôts, d'expédition, de liquidation et d'enlèvement, pour un montant illimité,
- Mise en place de warrants agricoles affectés sur les matériels financés par les prêts accordés aux producteurs pour un montant de 126 039 €,
- Mise en place d'hypothèques affectées sur les matériels financés par les prêts accordés aux producteurs :
 ⇒ Montant à l'origine des prêts garantis : 2 001 187 €
 ⇒ Montant restant dû au 30 juin 2025 : 992 263 €
- Mise en place d'hypothèques affectées sur les matériels financés par les prêts accordés aux producteurs,
- Montant des créances des associés coopérateurs sur des approvisionnements garantis par des warrants agricoles sur récolte au 30 juin 2025 pour un montant de 3 900 154€.

20.5 Engagement de crédit-bail

Les immobilisations en crédit-bail concernent du matériel agricole destiné à la filière viticole (matériels ex SCAVDG). Les redevances prises en charge sur l'exercice s'élèvent à 23 971 €.

Redevances prises en charges sur exercice	23 971 €
Montant HT des 6 matériels en crédit-bail	390 213 €
Cumul redevances payées au 30 juin 2025	321 726 €
Redevances restant à payer	80 917 €
Valeur de rachat	18 439 €

21. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT :

Non significatif

22. RESULTAT DES OPERATIONS AVEC LES TIERS NON-ASSOCIES :

Les opérations réalisées avec les tiers non associés ont généré un résultat brut déficitaire de - 444 102.75 €. Après prise en compte du revenu des locations, du résultat de la filière photovoltaïque, de la quote-part du résultat du GIE FINADOUR, de la SCEA St Christophe, de la boutique de Samatan, de la quote-part des frais de siège ainsi que des autres produits accessoires et charges non déductibles, le résultat fiscal de la coopérative est déficitaire à hauteur de -250 185 € générant ainsi aucune charge d'impôt au 30 juin 2025.

Compte tenu de l'absence d'impôt sur les bénéfices, le résultat net des opérations avec les tiers non associés ressort donc déficitaire à hauteur de - 444 102.75 €.

Par ailleurs, il est à noter l'établissement d'une déclaration rectificative pour la SCA VIVADOUR relative à l'exercice clos au 30 juin 2024 suivant la détection d'une erreur matérielle dans la construction du résultat fiscal. Le taux moyen Tiers non adhérent a été appliqué à tort sur la quote-part de frais et charges relative à la cession des titres de participation au lieu d'être appliqué sur le montant de la plus-value à long terme. Le résultat fiscal initialement déficitaire à hauteur de - 6 456 476 € a été corrigé pour s'établir à hauteur de 0 € au 30 juin 2024. Cette correction n'a pas d'incidence sur les comptes en l'absence d'impôt sur les sociétés compte tenu du report des déficits antérieurs.

23. VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN SALARIE :

Cadres et cadres assimilés	60
Techniciens – Agents de maîtrise	41
Ouvriers – Employés	100
TOTAL	201

24. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (DETENUES A PLUS DE 50%) :

Filiale	Val. nette comptable des titres (k€)	% de détention	Date de situation	Capitaux propres (K€)	Chiffres d'affaires (K€)	Résultat net (K€)
AGRO PARTICIPATIONS AB	18 901	100,00%	30/06/2025	18 901	0	-1 716
OVALIE INNOVATION	26	52,00%	30/06/2025	157	0	4
CASTEL DE VIDALON	0	76,00%	31/10/2023	-401	262	-303
DOMAINE D ESPLAVIS	10	99,00%	30/06/2025	-642	306	-568
MAURAS	26	95,83%	30/06/2025	-595	198	-498
SAN DE GUILHEM	10	99,00%	30/06/2025	-335	182	-299

25. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT LES COMPTES :

Respectant les obligations légales, la SCA VIVADOUR, « société mère » d'un groupe comprenant 46 sociétés dans son périmètre de consolidation établit des comptes consolidés en normes françaises.

26. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant dans les comptes de l'exercice s'élèvent à :

- Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes annuels 140 000 € HT
- Honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestation de services entrant dans les diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels 13 500 € HT

27. INDEMNITES COMPENSATRICES ALLOUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les indemnités versées au cours de cet exercice se sont élevées à 224 520 €.

Aucune avance relevant des dispositions de l'article R 524.5 du Code Rural n'a été consentie aux dirigeants de la coopérative.

28. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Nature	Montant brut
Ventes Marchandises	208 863 588 €
Ventes Productions de biens	65 023 584 €
Prestations de service	12 499 219 €
TOTAL	286 386 391 €

29. EVENEMENTS POST CLOTURE :

Il n'y a pas eu d'événement postérieur à la clôture de nature à modifier la présentation des comptes clos le 30 juin 2025.

VIVADOUR
Société coopérative agricole à capital variable
Agrément HCCA n° 14095 - SIREN 381 996 214 RCS Auch
Siège social : Rue de la Menoue - 32400 Riscle

RAPPORT AUX ASSOCIÉS

Chers Associés,

Conformément aux statuts et aux dispositions du Code rural et de la pêche maritime, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la gestion et de l'évolution de la Coopérative durant l'exercice clos le 30 juin 2025, de sa stratégie et de ses perspectives à moyen terme, des événements importants intervenus depuis la date de la clôture, de ses activités en matière de recherche et de développement et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Co-Commissaires aux comptes.

GESTION ET ÉVOLUTION DE LA COOPÉRATIVE

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Vous trouverez dans l'annexe toutes explications complémentaires.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, le chiffre d'affaires net s'est élevé à 286 386 391 contre 301 513 302 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 5,02 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 296 652 210 euros contre 314 884 396 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 5,79 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 8 213 598 euros contre - 9 519 950 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 13,72 %.

Compte tenu d'un résultat financier de + 707 753 euros contre + 2 115 462 euros au titre de l'exercice précédent (soit une variation de - 66,54 %), le résultat courant avant impôt s'établit à - 7 505 845 euros contre - 7 404 488 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 1,37 %.

Après prise en compte :

- ✓ du résultat exceptionnel de – 600 523 euros contre + 7 435 221 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de – 8 035 744 euros ;
- ✓ de l'impôt sur les bénéfices de – 975 euros contre un impôt sur les bénéfices de – 1 223 euros pour l'exercice précédent ;

le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025 se solde par une perte de – 8 105 393,32 euros contre une perte de – 68 544,17 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 8 036 849,15 euros.

Au 30 juin 2025, le total du bilan de la Coopérative s'élevait à 202 855 399 euros contre 218 225 631 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de – 7,04 %.

APPROBATION DES COMPTES

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de – 8 105 393,32 euros qui se décompose comme suit :

- ✓ déficit net des opérations réalisées avec les tiers non associés : - 444 102,75 euros
- ✓ déficit net des opérations réalisées avec les associés - 7 661 290,57 euros
coopérateurs :

Nous vous proposons ensuite d'affecter cette perte de l'exercice clos le 30 juin 2025 à l'imputation des autres réserves.

Compte tenu du résultat de l'exercice déficitaire et de l'impossibilité de doter les réserves obligatoires, nous vous informons qu'il convient de s'engager à compléter à la prochaine clôture la réserve compensant le remboursement de parts sociales¹ d'un montant de 99 316 euros pour l'exercice au 30 juin 2025.

STRATEGIE ET PERSPECTIVES DE LA COOPERATIVE A MOYEN TERME

La Coopérative souhaite pérenniser le revenu des agriculteurs adhérents en les accompagnant :

- dans leurs projets de développement avec des accompagnements techniques et financiers,
- dans leurs diversifications avec l'élargissement de son champ d'activité et de ces cultures contractuelles,
- dans la transmission éventuelle de leur exploitation ;
- dans la réponse à leurs besoins avec le déploiement et le renforcement du projet liés à l'environnement.

La Coopérative est continuellement à la recherche de partenariats externes et de débouchés permettant de développer chaque filière pour accompagner au mieux les adhérents dans les transitions agricoles et dans la promotion de leur produit.

¹ Cf. art. R 523-5, 4° du Code rural et de la pêche maritime: 4 063 689,74 euros (montant du capital social au 30 juin 2024) contre 3 964 373,74 euros (au 30 juin 2025) soit 99 316 euros.

Pour rappel de l'exercice clos au 30/06/2024 :Cf. art. R 523-5, 4° du Code rural et de la pêche maritime: 4 152 615,74 euros (montant du capital social au 30 juin 2023) contre 4 063 689,74 euros (au 30 juin 2024) soit 88 926 euros.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, les Sociétés Coopératives Agricoles TERRES DU SUD et VIVADOIR ont décidé d'étudier les conditions d'un rapprochement.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE

Compte tenu des objectifs recherchés et du contexte agricole, les Conseils d'Administration des Coopératives TERRES DU SUD ET VIVADOIR considèrent que la réalisation d'une fusion absorption de seconde par la première ferait pleinement sens d'un point de vue économique, territorial et social et ont validé le traité de fusion lors du Conseil du 31 octobre 2025.

Cette fusion permettrait d'assurer la pérennité de leurs activités et leur développement économique, autour de plusieurs axes :

- Renforcer la compétitivité et assurer une pérennité économique et sociale en mutualisant les moyens financiers, humains et techniques pour mieux répondre aux exigences des marchés agricoles et agroalimentaires, en augmentant la diversification d'un groupe unifié (animal/végétal), en augmentant la diversification d'un groupe unifié (animal/végétal) ;
- Optimiser les moyens en améliorant la gestion des activités communes aux deux Coopératives ayant une circonscription territoriale et une zone d'activité similaires ou complémentaires, permettant également de maintenir et développer une présence territoriale forte, garantissant l'ancrage de la structure fusionnée sur sa circonscription territoriale ;
- Valoriser la production des Adhérents en bénéficiant du savoir-faire et de l'expérience de chacune des coopératives pour leur offrir de meilleures conditions de collecte et de commercialisation, leur garantissant ainsi une juste rémunération ;
- Favoriser l'investissement dans des pratiques agricoles durables et des technologies innovantes, au service de la performance et du respect de l'environnement.

ACTIVITE DE LA COOPERATIVE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Coopérative, via son service interne, effectue des recherches notamment dans l'agro-écologie, l'énergie (la valorisation des gisements de biomasse) et la bio-économie.

FILIALES, PARTICIPATIONS, SOCIETES CONTROLEES

- Filiales et participations :

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre Coopérative

Nous complétons toutefois ces indications par les précisions suivantes :

- ✓ la S.A.S. AGRO PARTICIPATIONS AB a réalisé un chiffre d'affaires nul au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 pour un résultat de – 1 715 507 euros, le montant des capitaux propres s'élève en conséquence à 18 900 904 euros ;
- ✓ la S.A.S. OVALIE INNOVATION a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 250 euros au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 pour un résultat

de + 4 418 euros, le montant des capitaux propres s'élève en conséquence à 156 908 euros ;

- ✓ la S.C.E.A. SAINT CHRISTOPHE a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 193 758 euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour un résultat de 17 897 euros, le montant des capitaux propres s'élève en conséquence à 232 893 euros ;
- ✓ la S.A.S. NUTRICIA a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 5 039 629 euros au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 pour un résultat de + 253 118 euros, le montant des capitaux propres s'élève en conséquence à 620 599 euros ;
- ✓ la S.A.S. SUD OUEST ALIMENT a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 231 391 138 euros au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 pour un résultat de 3 334 382 euros, le montant des capitaux propres s'élève en conséquence à 13 088 162 euros ;
- ✓ la S.A. CHATEAUX ET TERROIRS VASCONS a réalisé un chiffre d'affaires nul au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2024 pour un résultat de + 189 395 euros, le montant des capitaux propres s'élève en conséquence à 8 924 626 euros ;
- ✓ la S.A.S. OCEOL a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 111 845 768 euros au cours de l'exercice clos le 31 août 2025 pour un résultat de + 26 709 euros, le montant des capitaux propres s'élève en conséquence à 1 823 933 euros ;
- ✓ la S.C.I. AGRO LOCATIONS a réalisé un chiffre d'affaires de 207 979 euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour un résultat de + 5 395 euros, le montant des capitaux propres s'élève en conséquence à 295 077 euros ;
- ✓ la S.A.S. ALLIANCE ABATTOIR AUCH – GERS a réalisé un chiffre d'affaires de 1 867 976 euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, pour un résultat de – 834 992,98 euros, le montant des capitaux propres s'élève en conséquence à 72 698,15 euros ;
- ✓ la SCIC ABATTOIR DU COMMINGES a réalisé un chiffre d'affaires de 3 631 356 euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, pour un résultat de – 169 482 euros, le montant des capitaux propres s'élève en conséquence à – 810 995 euros ;
- ✓ la S.C.E.A. CASTEL DE VIDALON a réalisé un chiffre d'affaires de 261 784 euros au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024 pour un résultat de – 303 340 euros, le montant des capitaux propres s'élève en conséquence à – 400 889 euros ;
- ✓ la S.C.E.A. SAN DE GUILHEM a réalisé un chiffre d'affaires de 182 386 euros au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 pour un résultat de – 299 115 euros, le montant des capitaux propres s'élève en conséquence à – 335 223 euros ;
- ✓ la S.C.E.A. DOMAINE D'ESPLAVIS a réalisé un chiffre d'affaires de 305 763 euros au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 pour un résultat de – 567 570 euros, le montant des capitaux propres s'élève en conséquence à – 642 730 euros ;

- ✓ la S.C.E.A. MAURAS a réalisé un chiffre d'affaires de 197 670 euros au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 pour un résultat de – 498 275 euros, le montant des capitaux propres s'élève en conséquence à – 595 460 euros ;
- ✓ G.I.E. SEMENCES DU SUD a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 70 932 euros au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 pour un résultat nul euros, le montant des capitaux propres s'élève en conséquence à 1 100 euros.

- Prises de participations :

Au cours de l'exercice écoulé, notre Coopérative a acquis 200 parts du G.I.E SEMENCES DU SUD détenues par la S.A.S. ACTEO le 4 juillet 2024.

- Prises de contrôle :

Au cours de l'exercice écoulé, notre Coopérative n'a pris le contrôle d'aucune société.

- Cession de participations :

Au cours de l'exercice écoulé, notre Coopérative a cédé :

- ✓ 350 actions de la société ALLIANCE ABATTOIR D'AUCH à la société GERS DISTRIBUTION ;
- ✓ 250 actions de la société ALLIANCE ABATTOIR D'AUCH à la société GOZOKI ;
- ✓ 1 part de type A n°96 du G.I.E FINADOIR à la S.A.S. AGRO PARTICIPATIONS AB.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

En application des dispositions de l'article L. 524-2-3 du Code rural et de la pêche maritime, nous vous indiquons qu'aucune part sociale n'est détenue par les salariés de la Coopérative, par ceux de ses sociétés filiales et par ceux des organismes coopératifs agricoles auxquels elle adhère.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous précisons que les mandats des Administrateurs suivants sont arrivés à expiration :

- ✓ E.A.R.L. DE DAVEZAN, représentée par Christian LAFORET ;
- ✓ G.A.E.C. SILLAC, représenté par Jean-Joël SILLAC ;
- ✓ Julien LARRANG ;
- ✓ E.A.R.L. DE LA DOUZE, représentée par Christophe RANDE ;
- ✓ E.A.R.L. DE LA CRETE, représentée par Monsieur Aurélien ARTUS ;
- ✓ E.A.R.L. DEHEZ représentée par Monsieur Gérard DEHEZ ;
- ✓ S.C.E.A TAUZIA, représentée par Aurore MUSSET.

Nous vous indiquons que les mandats des Co-Commissaires aux comptes ne sont pas arrivés à expiration.

INFORMATION PAR CATEGORIE DE SOUS-JACENT, SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME DONT LE SOUS-JACENT EST CONSTITUE D'UNE MATIERE PREMIERE AGRICOLE

Suite à l'évolution du métier de mise en marché et à l'augmentation de la volatilité des marchés, la Coopérative a eu recours à des instruments financiers en tant qu'outils de couverture afin de couvrir les risques induits par l'activité de collecte-vente.

Afin de couvrir le risque, la Coopérative passe des ordres via des courtiers spécialisés afin de prendre des positions permettant de couvrir la volatilité des prix. Par ailleurs, chaque opération physique s'accompagne d'une opération de couverture sur le Matif. Cette pratique permet à la Coopérative de neutraliser le risque lié au prix, en ne restant exposés qu'à la prime de base (écart entre le prix physique et le prix du marché à terme).

La Coopérative a également recours à des options (achats ou ventes de calls/puts) afin de moyenner un coût de couverture et, le cas échéant, profiter d'une évolution favorable du marché si l'option est activée.

Ces outils sont donc strictement utilisés pour couvrir les risques de prix liés à l'activité de collecte-vente et non à des fins spéculatives.

Dans le cadre de l'utilisation de ces outils, le Conseil d'administration a mis en place une politique de gestion du risque permettant d'identifier et de quantifier les risques, ainsi que des moyens pour les maîtriser et les suivre.

Il a donc précisé l'ensemble de ces points dans un cadre de gestion en fixant les outils utilisables, les limites d'exercice, les indicateurs de suivi et les outils pour les maîtriser.

LA FLUCTUATION DU PRIX DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES AFFECTANT SIGNIFICATIVEMENT LE COUT DE PRODUCTION DES PRODUITS COLLECTES (DITE « CLAUSE MIROIR » DE LA CLAUSE DE RENEGOCIATION)

La Coopérative est visée par la « clause de renégociation » pour son activité « œuf ». Le prix de l'œuf est indexé sur la base du prix de 5 aliments (qui est composé des matières premières majeures à savoir le maïs, le blé, l'orge, le soja et les protéagineux). Toute variation moyennée sur un trimestre de 10€ / tonne entraîne la hausse ou la baisse du prix de reprise des œufs.

Cette indexation a conduit à des réajustements de prix mais pas à la modification des critères de détermination du prix, l'indexation étant automatique.

INDEMNITES COMPENSATRICES DU TEMPS PASSE PAR LES ADMINISTRATEURS A L'ADMINISTRATION DE LA COOPERATIVE

1. Calcul de l'indemnité compensatrice versée aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle d'Approbaton des Comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024, valablement réunie le 4 décembre 2024 a fixé à 250 000 euros pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 le montant de l'allocation globale dans la limite de laquelle des indemnités compensatrices de l'activité consacrée à l'administration de la coopérative pourront être attribuées aux membres du conseil d'administration.

Le Conseil a versé un montant de 224 520 euros à ses membres selon les modalités de répartition suivante précision ici faite que la vacation de référence est une vacation unique de 20 points APCA² :

Décompte des vacations		Valeur
Demi-journée	✓ disponibilité de 2 heures à 6 heures	1 vacation
Journée entière	✓ disponibilité de plus de 6 heures (réunion + trajet)	2 vacations
Journée "Plus"	✓ présence au siège ou à l'extérieur de plus de 12 heures	2,5 vacations

2. Missions des administrateurs

Les missions spécifiques exercées par les administrateurs sont les suivantes :

- ✓ Présence au conseil d'administration, Bureau et Commission afin de définir la stratégie et la politique de la Coopérative,
- ✓ Représentation extérieure de la Coopérative ou de ses filiales,
- ✓ Participation à des formations.

Les administrateurs ont consacré en moyenne, selon le nombre de commission auxquelles ils sont présents, 53 jours à l'administration de la Coopérative. En effet, a été organisé par la Coopérative :

- ✓ 13 jours de réunion du conseil d'administration ou journée de présentation des comptes;
- ✓ 35 jours de réunion de commission diverses ;
- ✓ 0 jours en convention salariés et managers ;
- ✓ 4,5 jours en AS/AG ;
- ✓ 2 jours en séminaires.

Les membres du bureau ont consacré, au titre de leur fonction spécifique et en plus, environ 65 jours à l'administration de la Coopérative et en représentation diverses.

Le Président est présent à la Coopérative ou représente la Coopérative en moyenne 12 jours par mois ou en représentation pendant plus de 6 heures.

Il est proposé de fixer à 250 000 euros la somme globale allouée au titre des indemnités compensatrices du temps consacré à l'administration de la coopérative pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} juillet 2025 et clos le 30 juin 2026.

REVISION COOPERTISE

Notre Coopérative doit, conformément à l'article L. 527-1-2 du code rural et de la pêche maritime, se soumettre à la mission de révision «Coopertise » au moins une fois tous les cinq ans. Cette mission a pour objectif de contrôler la conformité de l'organisation et du fonctionnement de notre coopérative aux principes et règles de la coopération et à l'intérêt des adhérents.

Nous vous informons que le prochain contrôle de révision COOPERTISE aura lieu à compter de l'exercice clos le 30 juin 2028.

² Dernière cotation du point APCA décidée par la Commission Nationale Paritaire du Personnel des Chambres d'Agriculture : 6,405 €/point.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1-1 Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Coopérative est composé de 17 membres. La liste des administrateurs, associés coopérateurs, est la suivante :

Administrateur	Personne physique	Date renouvellement
E.A.R.L. LE MAYNE	Guy SEMPE	2026
S.C.E.A. VIGNOLE DU CAP DU BOS	Serge TINTANE	2026
G.A.E.C. DUBOSC ROBIN	Sylvie ROBIN	2026
G.A.E.C. ESTEBENET	Florent ESTEBENET	2026
E.A.R.L. DU LUCE	Jacques COUERBE	2026
E.A.R.L. DE PAOUEILHAC	Philippe JOB	2026
Marc DIDIER		2027
E.A.R.L. DE L'ADOUR	Jean PAGES	2027
E.A.R.L. MORLAN	Rémi MORLAN	2027
Stéphane ZANCHETTA		2027
E.A.R.L. DE LA CRETE	Aurélien ARTUS	2025
E.A.R.L. DEHEZ	Gérard DEHEZ	2025
E.A.R.L. DE DAVEZAN	Christian LAFORET	2025
G.A.E.C. SILLAC	Jean-Joël SILLAC	2025
Julien LARRANG		2025
E.A.R.L. DE LA DOUZE	Christophe RANDE	2025
l'E.A.R.L. DE TAUZIA	Aurore MUSSET	2025

1-2 Fonctionnement du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni 11 fois mais également 6 fois avec la seule présence des administrateurs et du Comité de Direction.

L'agenda des réunions du Conseil d'administration a été le suivant :

Date de la réunion du Conseil d'administration	Mode de convocation	Lieu de la réunion
22/07/24	Courriel	Riscle
30/08/24	Courriel	Riscle
30/09/24	Courriel	Riscle
31/10/24	Courriel	Riscle
25/11/24	Courriel	Riscle
10/12/24	Courriel	Riscle
27/01/25	Courriel	Riscle
28/02/25	Courriel	Riscle
31/03/25	Courriel	Riscle
12/05/25	Courriel	Riscle
30/06/25	Courriel	Riscle

1-3 Conventions réglementées

Nous vous informons que le Conseil d'administration de notre coopérative a, lors des délibérations suivantes autorisé des conventions visées par l'article L. 529-1 du Code rural renvoyant aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Nature de la convention				Extrait du PV de CA
Un engagement de cautionnement solidaire en faveur de l'U.C.A. ACTEO et envers FRANCEAGRIMER pour un montant de 50 000 000 euros				30/06/2025
Garanties VIVADOIR/FINADOIR sur ligne court terme : nantissement des titres de placement à hauteur de 59 000 000 € (venir garantir les prêts du GIE FINADOIR à hauteur de 59 000 000 € soit 50 % de 75 % de la base de financement de 157 000 000 €)				31/03/2025
Contrat de domiciliation avec la S.A.S. TEXIPRO				01/07/2024
Engagement de caution donnée auprès du CRCAPG :				
Adhérent	Caution	Date de réalisation	Montant du prêt	Montant garantie en principal
EARL LES 3 CANARDS	Simple		48 593 €	19 437 €
Isabelle PALAZOT	Simple		538 000 €	107 600 €

Aussi, nous vous signalons enfin que les conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies et devront être reconfirmées par le Conseil d'administration arrêtant les comptes, à savoir :

Nature de la convention	Extrait du PV de CA
Convention entre la SAS ACTEO et la SCA VIVADOIR (location ensemble immobiliers situés sur le Gers) à partir du 10/02/2023 Avenant n°1 contrat de bail commercial ACTEO – VIVADOIR à prendre en compte à partir du 1 ^{er} juillet 2024	27/02/23
Contrat de domiciliation avec la société CORIOME	30/01/23
Cautionnement solidaire au profit de CASEIS BANK (augmentation deposit)	28/03/2022
Contrat de domiciliation avec la S.A.S. NOSTA LUTZ	25/01/2021
Contrats de domiciliation avec les sociétés, SCEA MAURAS, SCEA DOMAINE D'ESPLAVIS, SCEA DOMAINE DE SAN DE GUILHEM et SAS L'ARMANOIR	31/05/2021
Cautionnement VIVADOIR bail magasin Vic –Fezensac – GASCOVERT	28/06/2021
Avenant n°2 à la convention de compte courant d'associé avec la S.A.S. OVALIE INNOVATION	24/02/2020
Convention de développement économique (partenariat avec le CAPG)	23/07/2018
Régularisation sur un cautionnement solidaire au profit de CASEIS BANK	17/12/2018
Conclusion d'un bail commercial avec la S.C.I. AGRO LOCATIONS	
Contrat de domiciliation avec la S.A.S. VECTEO	25/03/2016
Contrat de domiciliation avec la S.A.S. JUVIVEAU PRODUCTIONS	
Conclusion d'un bail commercial avec la S.A.S. GASCOVERT	20/07/2009
Conclusion d'un bail professionnel avec l'Association 4 SAISONS	
Location de bureaux à la société GSN SEMENCES S.A.S.	
Contrat de prestations, de conseil et d'assistance avec la S.A.S. MAÏS VAL D'ADOIR	27/07/2015
Convention de compte courant d'associé avec la S.A.S. OVALIE INNOVATION	23/06/2014

Engagement de caution solidaire et divisible en faveur de la CRCANMP au bénéfice de l'U.C.A. AGRIBIO UNION			23/06/2014	
Engagement de caution solidaire et divisible en faveur de la BANQUE POPULAIRE OCCITANE au bénéfice de l'U.C.A. AGRIBIO UNION			23/06/2014	
Contrat de domiciliation entre la S.C.A. VIVADOIR et la S.A.S. CHAI 931 (anciennement MAO)			30/10/2017	
Avenant n°1 à la convention de compte courant d'associé avec la S.A.S. OVALIE INNOVATION			24/07/2017	
Engagement de cautions données auprès du CRCAMPG :			Voir annexe	
Adhérent	Caution	Date de réalisation	Montant du prêt	Montant garantie en principal
ALLEGRI ELIANE	Simple	25/06/2018	120 000 €	48 000 €
BATISTA COUTINHO BRUNO	Solidaire	26/01/2015	130 000 €	52 000 €
BATISTA COUTINHO BRUNO	Solidaire	26/06/2015	60 000 €	24 000 €
BEZOMBES FREDERIC	Solidaire	31/12/2014	113 230 €	45 292 €
DE CAMPOS MARTINS FERNANDO	Solidaire	04/08/2015	80 000 €	32 000 €
DUBOSC ROBIN	Simple	12/04/2017	140 244 €	56 098 €
DUBOSC ROBIN	Solidaire	17/04/2015	202 960 €	81 184 €
DUMONT FABIEN	Simple	03/04/2018	282 200 €	112 880 €
DUMONT FABIEN	Simple	03/04/2018	226 700 €	90 680 €
EARL DE SEMPARRROS	Simple	19/09/2016	275 000 €	110 000 €
EARL DE ST TROUGNAN	Solidaire	27/08/2012	175 000 €	70 000 €
EARL DU BAROUNEOU	Solidaire	30/04/2013	500 000 €	500 000 €
EARL DU BAROUNEOU	Solidaire	31/08/2013	500 000 €	500 000 €
EARL DU PELOU	Solidaire	31/10/2012	493 000 €	493 000 €
EARL DUMONT	Solidaire	28/05/2015	279 000 €	111 600 €
EARL LA GARPE	Simple	05/11/2014	87 000 €	34 800 €
EARL LA GARPE	Simple	17/04/2015	59 000 €	23 600 €
EARL LOUMAGNE	Simple	28/10/2015	80 000 €	32 000 €
EARL TOURON	Solidaire	28/11/2011	227 000 €	90 800 €
GONZALEZ LUC	Simple	20/06/2018	80 000 €	32 000 €
LAFFONT LOIC	Simple	08/01/2016	130 000 €	52 000 €
LAURENT NELLY	Simple	12/06/2019	104 000 €	41 600 €
MARPHAY GUY	Solidaire	19/02/2015	63 300 €	25 320 €
BATTELO LAETITIA	Solidaire	07/11/2016	41 000 €	16 400 €
LEININGER HYACINTHE	Simple	01/10/2016	132 000 €	52 800 €
PASINI PHILIPPE	Solidaire	07/05/2014	62 500 €	25 000 €
PELIZZA STEPHANE	Simple	20/03/2008	145 360 €	145 360 €
RODRIGUES TEIXEIRA DUARTE	Solidaire	13/10/2015	226 000 €	64 000 €
SCEA GATIVUGA	Simple	05/11/2014	375 577 €	150 231 €
SCEA TEIXEIRA DUARTE	Solidaire	09/01/2016	120 000 €	48 000 €
TULLER FLORENT	Solidaire	17/11/2016	117 000 €	46 800 €
Florian DELONG (25/11/19)	Simple	15/11/2019	50 600 €	20 240 €
EARL LA PLAINE (28/10/19)	Simple	24/10/2019	192 000 €	76 800 €
Dimitri RANSAN (30/09/19)	Simple	27/08/2019	150 000 €	60 000 €
Dimitri RANSAN (30/09/19)	Simple	27/08/2019	326 181 €	130 472 €
SCEA LES 3 CANARDS (08/06/20)	Simple	29/07/2020	233 200 €	93 280 €
Christian DELAS (CA 25/01/21)	Simple	25/11/2020	250 000 €	100 000 €

EARL LE PASCAL (CA 25/01/21)	Simple	04/02/2021	271 985 €	54 397 €
GAEC DE POUNELLE	Simple	13/06/2020	500 000 €	200 000 €
Laetitia BATTELLO	Simple	01/09/2022	276 220 €	110 488 €
GAEC SEBADEY	Simple	12/12/2022	157 850 €	63 140 €
EARL DE LA TESTE	Simple	02/07/2024	410 000 €	164 000 €
Laetitia BATTELLO	Simple	24/10/2023	135 000 €	54 000 €
Laetitia DUSOIR	Simple	06/09/2023	90 000 €	36 000 €

1-4 informations des administrateurs

Conformément à l'article 27 des statuts, tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués concomitamment à la convocation. Certaines informations, notamment, confidentielles ont été communiquées uniquement le jour de la réunion.

1-5 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à l'ensemble des administrateurs, au moins 2 jours à l'avance et au Président au moins 4 jours à l'avance.

1-6 Pouvoirs du Président et du Directeur

Les pouvoirs du Président sont prévus à l'article 26 des statuts.

Par décision en date du 10 décembre 2024, le Conseil d'administration a délégué les pouvoirs suivants au Président :

- ✓ représenter la Coopérative auprès de l'Etat, des administrations publiques et tous tiers, sauf délégation particulière accordée par le Conseil d'administration, et faire toutes opérations dans l'intérêt de la Coopérative dans les conditions et limites ci-après définies ;
- ✓ retirer ou faire retirer de tous bureaux de La Poste et de toutes entreprises de transport ou de roulage, toutes lettres, dépêches, plis, colis, mandats destinés à la Coopérative et en donner décharge ;
- ✓ statuer sur tous marchés ou traités dans le cadre de la politique commerciale et d'investissement arrêtée par le Conseil d'administration ;
- ✓ faire toucher les sommes dues à la Coopérative et payer celles qu'elle doit ;
- ✓ faire ouvrir et fonctionner dans toutes maisons de banque ou établissements de crédit, tous comptes courants, comptes de dépôt ou autres, aux conditions déterminées par le Conseil d'administration, et donner toutes délégations pour leur fonctionnement ;
- ✓ faire souscrire, endosser, accepter et acquitter tous effets de commerce ou autres et notamment tous warrants agricoles, créer tous effets en contrepartie des récoltes apportées par les sociétaires ;
- ✓ consentir tous crédits ou avances, mais seulement dans les conditions générales normalement applicables aux opérations effectuées par la Coopérative avec ses associés ou les acheteurs des produits commercialisés par elle ;

- ✓ exercer toutes actions judiciaires au nom de la Coopérative, tant en demandant, qu'en défendant ;
- ✓ provoquer toutes résolutions de contrats, traiter, composer, compromettre et transiger en tout état de cause avec ou sans indemnité ;
- ✓ fixer les modes de libération des débiteurs et consentir toute prolongation de délais ;
- ✓ donner tous acquiescements et désistements ainsi que toutes mainlevées d'inscriptions, saisies, oppositions et autres droits avec ou sans paiement, consentir toutes antériorités ;
- ✓ céder et transporter toutes créances, tous loyers, toutes redevances, échus ou à échoir ;
- ✓ embaucher et licencier le personnel qui est en totalité placé sous ses ordres ;
- ✓ contracter dans la limite de 20 000 000 € tous emprunts de financement ou de campagne et dans la limite de 5 000 000 € tous emprunts d'investissement à moyen et à long terme ;
- ✓ fixer l'emploi des disponibilités ;
- ✓ mettre en demeure les associés coopérateurs de respecter leurs engagements d'activité et de faire respecter les Règlements Intérieurs de la Coopérative.

1-7 Liste des mandats des administrateurs dans les sociétés du Groupe

La liste des administrateurs de la Coopérative ayant des mandats dans les sociétés du Groupe, ainsi que leur fonction est la suivante :

➤ Jean-Marc GASSIOT BITALIS :

Société du Groupe	Fonction exercée	Personne morale représentée
VIVADOUR	Administrateur jusqu'au 4/12/2024	GAEC GASSIOT BITALIS
	Membre du bureau jusqu'au 4/12/2024	
INVIVO	Représentant au Conseil d'Administration jusqu'au 10/12/2024	VIVADOUR

➤ Jean PAGES :

Société du Groupe	Fonction exercée	Personne morale représentée
GSN SEMENCES	Président	AGRO PARTICIPATIONS AB
GSN AFRIQUE	Président	GSN SEMENCES
FINADOUR	Président du Conseil d'administration et Administrateur	
GASCOVERT	Membre du Comité de surveillance	
MAÏS VAL D'ADOUR	Représentant au sein du comité de surveillance	AGRO PARTICIPATIONS AB
VIVADOUR	Vice-Président	
	Administrateur	E.A.R.L. DE L'ADOUR

➤ Christian LAFORÊT :

Société	Fonctions exercées	Personne morale représentée
FINADOUR	Administrateur	
GASCOVERT	Membre du comité de surveillance	
JUVIVEAU PRODUCTIONS	Président	AGRO PARTICIPATIONS AB
VOLAILLES DE GASCOGNE	Président	AGRO PARTICIPATIONS AB
	Membre du comité exécutif	
FERMIERS DU GERS	Membre du comité de pilotage	VOLAILLES DE GASCOGNE
NUTRICIA	Représentant aux Assemblées Générales	VIVADOURL
SUD OUEST ALIMENT	Membre du comité exécutif	VIVADOURL
AVIGERS	Représentant aux Conseils d'administration	VIVADOURL
	Président	
VIVADOURL	Vice-Président	
	Administrateur	EARL DE DAVEZAN
Société Coopérative d'Intérêt Collectif ABATTOIRS DU COMMINGES	Représentant au Conseil d'Administration et aux Assemblées Générales	VIVADOURL
Alliance Abattoir Auch Gers – AAA Gers	Représentant aux Assemblées Générales	VIVADOURL
	Administrateur	VIVADOURL

➤ Serge TINTANÉ :

Société du Groupe	Fonction exercée	Personne morale représentée
CHAI 931	Président	AGRO PARTICIPATIONS AB
OENOPOLE DE GASCOGNE	Président	AGRO PARTICIPATIONS AB
SUDVIN GASCOGNE	Membre du Comité stratégique	
	Représentant aux Assemblées Générales	AGRO PARTICIPATIONS AB
VIVADOURL	Vice-Président	
	Administrateur	S.C.E.A. VIGNOBLE DU CAP DE BOS
LE CLUB DES MARQUES	Président	L'ARMANOIR
L'ARMANOIR	Président	VIVADOURL
SCA LES VIGNERONS DU MADIRAN	Représentant aux Assemblées Générales	VIVADOURL
UNION DES CAVES COOPERATIVES DU SECTEUR DE SAINT CHINIAN	Représentant	VIVADOURL

➤ Guy SEMPÉ :

Société du Groupe	Fonction exercée	Personne morale représentée
MAÏS VAL D'ADOUR	Représentant au sein du comité de surveillance	AGRO PARTICIPATIONS AB
VIVADOURL	Administrateur	E.A.R.L. LE MAYNE

➤ Sylvie ROBIN :

Société du Groupe	Fonction exercée	Personne morale représentée
GASCOVERT	Membre du Comité de surveillance	
4 SAISONS	Administrateur – Co-président	
SUD OUEST ALIMENT	Membre du Comité exécutif.	VIVADOUR
SUD OUEST ACCOUVAGE	Membre du Comité de direction	VIVADOUR
VOLAILLES DE GASCOGNE	Membre du Comité exécutif	VIVADOUR
VIVADOUR	Secrétaire	
	Administrateur	G.A.E.C. DUBOSC ROBIN

➤ Florent ESTEBENET :

Société du Groupe	Fonction exercée	Personne morale représentée
VOLAILLES DE GASCOGNE	Membre du Comité exécutif	
FINADOUR	Administrateur	
4 SAISONS	Représentant aux Assemblées Générales	FINADOUR
MVVH	Représentant au sein du Conseil d'administration.	AGRO PARTICIPTIONS AB
SUD OUEST ALIMENT	Membre du Comité exécutif	VIVADOUR
MAÏS VAL D'ADOUR	Représentant au sein du Comité de Surveillance	AGRO PARTICIPATIONS A.B
INVIVO	Représentant au sein du Conseil d'administration depuis le 10/12/2024.	VIVADOUR
Alliance Abattoir Auch Gers – AAA Gers	Administrateur	VIVADOUR
VIVADOUR	Président	
	Administrateur	G.A.E.C. ESTEBENET

➤ Christophe RANDÉ :

Société du Groupe	Fonction exercée	Personne morale représentée
FINADOUR	Administrateur	VIVADOUR
VIVANAT	Administrateur	
VIVADOUR	Administrateur	I'E.A.R.L. DE LA DOUZE
	Trésorier	
SOLEAL	Membre du Comité stratégique	
CHATEAUX ET TERROIRS VASCONS	Représentant au Conseil d'administration et aux Assemblées Générales.	VIVADOUR
GASCOVERT	Président	AGRO PARTICIPATIONS AB
	Membre du comité de surveillance	

➤ Jacques COUERBE :

Société du Groupe	Fonction exercée	Personne morale représentée
VIVADOUR	Administrateur	E.A.R.L. DU LUCE

➤ Rémi MORLAN :

Société du Groupe	Fonction exercée	Personne morale représentée
GIE SEMENCES DU SUD	Administrateur	
Groupeement d'Employeurs du FEZENSAC	Représentant au Conseil d'administration	VIVADOUR
VIVADOUR	Administrateur	E.A.R.L. MORLAN

➤ Gérard DEHEZ :

Société du Groupe	Fonction exercée	Personne morale représentée
MAÏS VAL D'ADOUR	Représentant au sein du comité de surveillance et Président dudit Comité	AGRO PARTICIPATIONS AB
	Président	AGRO PARTICIPATIONS AB
GIE SEMENCES DU SUD	Administrateur	
VECTEO	Président	AGRO PARTICIPATIONS AB
ACTEO	Président	VIVADOUR
SOLEAL	Membre du Comité stratégique	
VIVANAT	Administrateur	AGRO PARTICIPATIONS AB
VOLAILLES DE GASCOGNE	Membre du Comité exécutif	
AGPM	Représentant	VIVADOUR
GRAINES D'ALLIANCE	Membre du comité de direction.	
	Représentant aux assemblées Générales	AGRO PARTICIPATIONS AB
AGRI BIO UNION	Invité permanent	
NOVASOL	Président	AGRO PARTICIPATIONS AB
AGRO PARTICIPATIONS AB	Président	
SOBIOTECH	Président	AGRO PARTICIPATIONS AB
VIVADOUR	Administrateur	E.A.R.L. DEHEZ
	Vice-Président- Président délégué	

➤ Stéphane ZANCHETTA :

Société du Groupe	Fonction exercée	Personne morale représentée
GIE SEMENCES DU SUD	Administrateur	
MAÏS VAL D'ADOUR	Représentant au sein du Comité de Surveillance.	AGRO PARTICIPATIONS A.B
VIVADOUR	Administrateur	

➤ Aurélien ARTUS :

Société du Groupe	Fonction exercée	Personne morale représentée
VIVANAT	Président et Administrateur	
NOSTA LUTZ	Président	AGRO PARTICIPATIONS AB
VIVADOUR	Administrateur	E.A.R.L. DE LA CRETE
AGRIBIO UNION	Représentant au sein du Conseil d'administration et aux Assemblées Générale	ACTEO

➤ Philippe JOB :

Société du Groupe	Fonction exercée	Personne morale représentée
VIVANAT	Invité permanent	
VIVADOUR	Administrateur	E.A.R.L. DE PAOUEILHAC

➤ Julien LARRANG :

Société du Groupe	Fonction exercée	Personne morale représentée
MAÏS VAL D'ADOUR	Représentant au sein du Comité de Surveillance.	AGRO PARTICIPATIONS A.B
VIVADOUR	Administrateur	

1-8 Participation des associés coopérateurs aux Assemblées Générales

Les modalités de participation des associés coopérateurs aux Assemblées Générales sont prévues aux articles 34 et suivants de la Coopérative et précisées dans le règlement intérieur de la Coopérative.

Les Assemblées de section et l'Assemblée plénière se sont tenues selon le calendrier qui suit :

Section	Date	Nombre de votants
Adour	26/11/2024	104
Armagnac	26/11/2024	60
Astarac	28/11/2024	46
Fezensac	29/11/2024	40
Assemblée Générale	04/12/2024	23

Les Assemblées des groupes spécialisés ou d'organisation de producteurs se sont tenues selon le calendrier qui suit :

- Légumes : 21/01/2025

- Agriculteurs BIO : 25/03/2025
- Viticole : 27/02/2025
- Productions animales : 27/06/2025

1-9 Procédure de gestion des risques et de contrôle interne

Une fois par an, le conseil d'administration consacre un point de son ordre du jour à un débat sur son fonctionnement.

Cette évaluation permet de faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil, de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues et de vérifier la qualité de l'information mise à la disposition des administrateurs.

Par ailleurs, le conseil d'administration a mis en place les commissions suivantes afin de pouvoir développer des thèmes précis et dans certains cas, avec l'accompagnement d'adhérents non administrateurs :

- ✓ Commission BIO végétal ;
- ✓ Commission de développement productions animales ;
- ✓ Commission volailles ;
- ✓ Commission poulettes prêtes à pondre – œufs ;
- ✓ Commission palmipèdes ;
- ✓ Commission bovins ;
- ✓ Commission légumes amont ;
- ✓ Commission Agronomie ;
- ✓ Commission amont ;
- ✓ Commission vin ;
- ✓ Commission semences avenir ;
- ✓ Comité de territoire Armagnac ;
- ✓ Comité de territoire Astarac ;
- ✓ Comité de territoire Adour ;
- ✓ Comité de territoire Fezensac.

D'autres comités existent afin de contrôler les procédures internes à la Coopérative :

- ✓ Comité audit-risque financier ;
- ✓ Comité fonctions supports ;
- ✓ Comité rémunération-nomination ;
- ✓ Comité d'attribution et de suivi du BAI ;
- ✓ Commission analyse immobilier ;
- ✓ Comité social ;
- ✓ Comité éthique et gouvernance.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément à l'article L 441-14 du Code de commerce, issu de l'ordonnance 2019-359 du 24 avril 2019, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice au 30 juin 2025, les dettes fournisseurs et clients échues se présentent comme suit :

Article D. 441-I 1° : Factures <u>reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</u>						Article D. 441-I 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement											
Nombres de factures concernées					92						938
Montant total des factures concernées HT	506 310,00 €	242,00 €	31 139,00 €	57 790,00 €	595 481,00 €	2 175 106,00 €	288 524,00 €	260 664,00 €	783 575,00 €	3 507 869,00 €	
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,18%	0,00%	0,01%	0,02%	0,21%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT						0,76%	0,10%	0,09%	0,27%	1,22%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											
Nombre de factures exclues											
Montant total des factures exclues HT											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)											
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : (précisez) - Délais légaux (préciser)					- Délais contractuels : (précisez) - Délais légaux (préciser)					
* Total achat : 275 882 323,00 € taux achat 20%						* Chiffre d'affaire : 286 386 391,00 € taux moyen 16,54%					

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les précisions complémentaires ou les explications que vous jugerez utiles.

Votre Conseil vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

Pour le Conseil d'administration

Florent ESTEBENET

✓ Certifié par *y/youign*

Florent ESTEBENET
Président du Conseil d'administration